Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 5 Rabia (1) 1448
18 Août 2026

N° 102

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2637**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2637**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2638**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2645**
Homologation de résolutions **2647**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2647**
Avis aux créanciers **2652**
Convocations
Sociétés anonymes **2653**
Sociétés communautaires **2655**
Autres sociétés **2655**
Divers
Avis au public **2656**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'Assurances HAYETT **2657**
Bilan d'Assurances COMAR **2662**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
SICAV BNA **2668**
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV POS **2669**
BNA CAPITAUX **2670**
Amen Invest **2671**
Tunisie Leasing et Factoring **2672**
Tunisie Valeurs **2673**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

AVIS AU PUBLIC

N°717/2026

Date : 17/07/2026

Dénomination Sociale : Société Communautaire Locale «HRAYER BLEDI»

Type de Société : Locale

Capital Social Souscriptible : 5000.00 DT

Siège Social : Rue Thelja Délégation Metlaoui

Objet Social : Projet Agriculteur Collective

Durée de la Société : 99 ans

Dépôt du Projet des Statuts : 26/06/2026

Nombre de Parts Sociales : 500 parts

Valeur Nominale de la Part : 10.00 DT

Durée de la Société : 99 ans

Etablissement Bancaire : Banque Tunisien de la solidarité

Période de Souscription : Du 25/08/2026 au 25/09/2026

Avantages prévus : Oui

Conditions d'admission et droit de vote approuvés : Oui

Conditions de répartition des excédents et réserves approuvées : Oui

Convocation à l'assemblée constitutive : Via la plateforme numérique dédiée

Lieu de l'assemblée : Via le texte de l'invitation.

Liste des Fondateurs :

Dhouha Khlifi : Délégation Metlaoui, Gouvernorat Gafsa, Adresse Cité Saada Metlaoui

Laila Harrathi : Délégation Metlaoui, Gouvernorat Gafsa, Adresse Cité Saada Metlaoui

Abdelkader Chebbi : Délégation Metlaoui, Gouvernorat Gafsa, Adresse Cité ezzouhour Metlaoui.

2026R02414SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DU KEF

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL 6.500.000

SIEGE SOCIAL : RUE LAC LEMAN RESIDENCE 2001 LES BERGES DU LAC 1053 TUNIS

IDENTIFIANT UNIQUE : 1374355J

Objet social : Hôtels Classes Touristiques

Conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 juin 2026, enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement Des Actes des Sociétés de Tunis le 09 juillet 2026 sous le numéro d'enregistrement 26502359 et sous référence de quittance M005732,

Il a été décidé de procéder à une augmentation du capital social de la société.

Il a été ainsi décidé une augmentation du capital social d'un montant d'un million quatre cent soixante-cinq mille trois cent dix dinars (1 465310), portant le capital social initial à six millions cinq cent mille dinars (6 500 000), pour atteindre après augmentation un capital total de Sept millions neuf cent soixante-cinq mille trois cent dix dinars (7965310).

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de cent quarante-six mille cinq cent trente et une (146531) actions nominatives, d'une valeur nominale de Dix dinars (10 DT) chacune, intégralement souscrites et libérées lors de la souscription.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 16 juin 2026, relatif à la modification du capital social, a été déposé au Registre National des Entreprise le 12 août 2026.

Numéro de dépôt : 14259

Numéro du certificat : 202662282

Durée de la société : 99 ans

Montant de l'augmentation : Un million quatre cent soixante-cinq mille trois cent dix dinars (1465310).

Nombre d'actions nouvelles : Deux millions quatre cent mille (146531) actions nominatives d'une valeur nominale de Dix dinars (10) chacune, entièrement souscrites et libérées.

2026402913SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat de liquidation

Société MODERN EQUIPEMENT & DEVICES FOR INNOVATIVE CLINICAL APPLICATIONS - (Société En liquidation)

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 30 000 Dinars Tunisiens

05 Rue SENDIANE Mansoura La Soukra Ariana

MF : 1840403Y/A/M/000

Par PV de l'assemblée Générale Extraordinaire du 18/06/2026 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 23/06/2026 sous N°26702388, quittance n°M0497 41, il a été décidé le renouvellement du mandat du liquidateur Mr Ahmed Boudaya, à partir de la date de PV au 31/12/2026, investie de tous les pouvoirs. Dépôt en a été effectué au RNE le 18/07/2026 sous le N°2026116744.

2026402905SRLB2

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT EN NATURE D'UN FONDS DE COMMERCE

«FETOU LOISIRS» SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2000 DT

9 rue Noureddine El Khayachi 2070 La Marsa

Identifiant Unique : 1776352Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 22 avril 2026 enregistré à la recette des finances à Carthage le 17 juin 2026 sous n°26504052 quittance n°M81102 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 30/06/2026 (Identifiant Unique 1776352Q) il a été décidé : l'augmentation du capital de la société «FETOU LOISIRS» SARL (ayant siège social 9 rue Noureddine El Khayachi 2070 La Marsa) par apport en nature d'un fonds de commerce destiné pour le commerce sis au 13 KM à la zone touristique Sidi Zekri Houmt Souk, DJERBA, évalué à 140 000 DT, le capital passant de 2000 DT à 142 000 DT avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit du propriétaire et apporteur Mr Hichem BEN SALAH (demeurant à FETOU HOUMT SOUK, DJERBA) qui a reçu en contrepartie de son apport 14 100 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Tout créancier pourra inscrire sa créance conformément à l'article 228 et suivants du code de commerce et en faisant opposition dans un délai de 20 jours conformément aux dispositions du code de commerce entre les mains de la société «FETOU LOISIRS» SARL à son siège et domicile élu 9 rue Noureddine El Khayachi la Marsa.

Cet avis a été publié dans les 2 journaux quotidiens Achourouk et Le Quotidien du 13 Août 2026.

2026402919SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE RESTO MARCHE «S.U.A.R.L»

AU CAPITAL DE 10.000.000 D

SIEGE SOCIAL : 33 Avenue France - Mourouj 4 -2074 - Ben Arous

Identifiant Unique : 1881688/D

suivant procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2026, enregistré à la Recette des finances El Mourouj, Ben Arous, le 13 mai 2026, sous le numéro d'enregistrement 26102071 et le numéro de reçu M040919, il a été décidé ce qui suit :

- Cession des Parts

- Changement de la Forme juridique de la société d'une société «S.U.A.R.L» à une société "S.A.R.L"

- Mise à jour des statuts de la société

- Monsieur Ghassen Ben Hassine demeure Gérant de la société.

En vertu d'un acte de cession des parts sociales en date du 07 Mai 2026 enregistré à la Recette des Finances El Mourouj, Ben Arous le 13/05/2026 sous le numéro d'enregistrement (N°26702072) et Quittance (N°M040920), il a été décidé;

- Monsieur Ghassen Ben Hassine a Transféré et cédé 900 Parts sociales de la société RESTO MARCHE, au prix de 10 Dinars la Part, soit 90 % du capital social, à Mme Najia Ben Khalifa.

- Ont été déposé un exemplaire du PV Au Registre National des Entreprises le 18/05/2026 sous le Numéro 2026P52298302.

2026R02432SRUB2

AVIS AUX CREANCIERS

Société "BINETCOM" SUARL (En cours de liquidation)

Capital social : 3.000 DT

Siège social : Route Soukra km 3, Cité El Habib, Pépinière d'entreprises Innovation I, Bureau B6 - Sfax

Matricule Fiscal : 1891736Z/A/M/000

En application des dispositions de l'article 46 du Code des Sociétés Commerciales, et comme suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 Août 2026, prononçant la dissolution anticipée de la société, sa mise en liquidation amiable et la nomination de Mr. Chalbi Bahaeddine KCHAREM en tant que liquidateur légal.

Ledit procès-verbal de l'assemblée a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement des Actes de Sociétés en date du 11 Août 2026 sous le numéro 26505133, et déposé au Registre National des Entreprises (RNE) en date du 11 Août 2026.

Le liquidateur nommé informe les créanciers de la société qu'ils ont le droit de formuler leurs oppositions quant à la distribution des fonds de liquidation, et ce, dans un délai maximum de 90 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Il est porté à la connaissance du public que l'état des créances de la société est actuellement néant (la liste ne comporte aucun créancier). A l'expiration dudit délai et en l'absence de toute opposition officielle, la totalité des fonds résultant de la liquidation sera attribuée de plein droit à l'associé unique de la société.

2026X01148SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 21/07/2026 enregistré à la recette des finances bousalem le 27/07/2026 sous Numéro d'enregistrement 26201488 quittance N°M043527 Monsieur moomen ben hichem sakouhi titulaire de la CIN N°12374093 délivrée le 20/10/2023 a vendu à monsieur skander ben Mohamed alayet titulaire de la CIN N°07925130 délivrée le 25/06/2018 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et

incorporels sis à l'avenue 20 mars bousalem et exploité en tant que centre public net et librairie.

Toutes les oppositions seront reçues chez l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 06/08/2026.

2026R02415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 01/07/2026 enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 31/07/2026, N° de quittance 67335 N° d'enregistrement 26202715, Mr Sofien Arfaoui pour son compte et au compte de ses mandataires Mme Fadhila Arfaoui, Sameh Arfaoui, Marwa Arfaoui, Mme Hiba Arfaoui, Mme Wajda Arfaoui et Mr Marwen Arfaoui a vendu et cédé à Mme Bouthaina Arfaoui, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente de fruits secs, situé dans une partie du local sis en Face de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne 1121 Zaghouan.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains du maître Ahmed Ben Hassana l'avocat à son bureau sis 42 Av. Hédi Chaker, 3ème étage Bur. N°7 Le Belvédère Tunis, Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12/08/2026.

2026R02417FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 01/07/2026 enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 31/07/2026, N° de quittance 67331 N° d'enregistrement 21202714, Mr Sofien Arfaoui pour son compte et au compte de ses mandataires Mme Fadhila Arfaoui, Sameh Arfaoui, Marwa Arfaoui, Mme Hiba Arfaoui, Mme Wajda Arfaoui et Mr Marwen Arfaoui a vendu et cédé à Mme Bouthaina Arfaoui, La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné restaurant, situé dans une partie du local sis en Face de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne 1121 Zaghouan.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de maître Ahmed Ben Hassana l'avocat à son bureau sis 42 Av. Hédi Chaker, 3ème étage Bur. N°7 Le Belvédère Tunis, dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12/08/2026.

2026R02418FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 14/07/2026, enregistré à la recette des finances de Midoun le 21/07/2026 quittance n°M067865, enregistrement n°26203379, Mouldi Maatamed, domicilié à Beni maaguel Djerba, a vendu à Habib Jaabor, domicilié à cité Mahrajen Tataouine, le fonds de commerce, situé à la zone touristique Midoun Djerba destiné à l'activité de café.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 08/08/2026 au journal quotidien ASSABAH.

2026R02420FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du Fonds de commerce daté le 29/04/2024 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 29/04/2024 sous le N°24201690 et quittance N°40530, Mr Youssef Ben Hessen a vendu à Mr. Mohamed Amine Ben Hessen, la Totalité du Fonds de Commerce constitue une «Station de Lavage» situé à l'Avenue Andalous Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matériels et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 18/08/2026.

2026R02429FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié établi par Maître HATEM ATRI et FEHRI BEN YAALA en date du 27/9/2025 et enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 21/10/2025 quittance N°M122499 Mr Mouhedin Ghrib demeurant à Taourit HOUMET ESSOUK DJERBA N° CIN 09103565 a fait donation à Mr Slim Ghrib demeurant à TAOURIT JERBA titulaire de CIN N°03427147 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et commerce en détail spécialisé dans le commerce de produits divers sis à boumellel HOUMET SOUK JERBA et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 12/08/2026 au journal Echourouk.

2026R02441FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié établie par Maître HATEM ATRI et FEHRI BEN YAALA en date du 4/9/2025 et enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 26/9/2025 quittance N°M114901 Mr Mehdi Ghrib demeurant à Taourit HOUMET ESSOUK DJERBA N° CIN 13435921 a fait donation à Mr Slim Ghrib demeurant à TAOURIT JERBA titulaire de CIN N°03427147 la totalité du fonds de commerce destiné café du 1er rang sis à l'Avenue Habib Themer HOUMET SOUK JERBA et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 12/08/2026 au journal Echourouk.

2026R02442FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé «par maître Mourad Hajjaji avocat à la cour d'appel sis au 39 Avenue Habib Bourguiba Médenine», avec signature légalisée le 17/07/2026 enregistré à la recette des finances de Médenine le 03/08/2026 enregistré N°26204618 reçu N°M075631, Mme Zohra Bent Ali Bouzidi a vendu tout le fonds de commerce destiné au «Commerce» situé au rond-point de l'Ekhlel Médenine, avec tous ses éléments physiques et moraux à Mme Fatima Bent Neji Bakir.

Toute opposition est recevable au local concerné dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 07/08/2026.

2026R02443FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20/05/2026, enregistré à la Recette des Finances de Zarzis le 22/05/2026 sous le n°26201873, Mr. Ismaïl Ben Messaoud Hwas titulaire de la carte d'identité nationale n°13432370 a vendu à Mr. Najib Ben Belkacem Bousokaïa titulaire de la carte d'identité nationale n°03580638 l'intégralité du fonds de commerce situé à la Rue Sakiet Sidi Youssef Zarzis exploité en activité de café de première catégorie avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues au siège du fonds de commerce sis à la Rue Sakiet Sidi Youssef Zarzis dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Paru au journal Echourouk le 30/07/2026.

2026R02447FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé, dont les signatures ont été légalisées à la Municipalité de Midoun en date du 16/04/2026, et enregistré à la Recette des Finances de Djerba Midoun le 17/04/2026 sous le reçu n°039292 et sous le numéro d'enregistrement 26201768, Monsieur Ridhaouane Ben Mustapha Talmoudi, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°03362675, délivrée à Tunis le 12/07/2001, demeurant à Djerba, Gouvernorat de Médenine, a vendu à Monsieur Rémi Mohamed Ben Faouzi Menfekh, de nationalité tunisienne, né à M'ssâ (Masi) le 10/12/2003, travailleur à l'étranger, demeurant au quartier Beni Ftaïel, Souihel, Zarzis, Gouvernorat de Médenine, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°13552175, délivrée à Tunis le 06/08/2025, la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation d'un restaurant, exploité dans le local sis à Route Ennadhour, Djerba Midoun, Gouvernorat de Médenine, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu de l'acquéreur, sis à Route Ennadhour, Complexe Minenx, 1er étage, Bureau n°8, Midoun, Djerba, Gouvernorat de Médenine, dans les délais légaux. Paru au Quotidien le 18/07/2026.

2026R02448FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation d'un fonds de commerce reçu par maître Nebhane hamed ben Ammar Notaire à ben guerdane en date du 18/04/2026 enregistré à la recette des finances de ben guerdane le 26/05/2026 sous reçu N°M038952.

Ragad Hocine ben abdallah ben Mohamed C.I.N N°05737611, demeurant à lemammrat ben gurdane a fait donation à son frère Ragad Mohamed ben abdallah ben Mohamed C.I.N N°05732752 demeurant à lemammrat ben guerdane, la totalité des droits et quotes-parts indivis appartenant au donateur dans le fonds de commerce consistant en un restaurant exploité dans un local sur la route de Médenine km 11 ben guerdane, comprenant tous ses éléments corporels et incorporels, notamment le nom commercial le droit au bail la clientèle l'achalandage le matériel, les équipements et tous les autres éléments qui en dépendent, conformément aux stipulations de l'acte de donation :

Les oppositions, seront reçues au domicile du donateur "Ragad Hocine ben abdallah ben Mohamed au local objet de l'acte situé sur la route de Médenine km 11 ben guerdane.

Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journaux : le Quotidien et Echourouk le 08/08/2026.

2026R02449FCCC2

Avis

Par acte s.s.p du 20/07/2026, enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse, le 21/07/2026, quittance Numéro M061146, et l'écrit explicatif, enregistré à la recette des finance rue 3 septembre 1934 SAMI BANNOUR titulaire de la CIN n°05534990, a vendu à SONDOS ABBASI sise à KENNA SBITLA GASSERINE, titulaire de la CIN n°12636607, sise au 58 cité EL MOUNAKH, KEF, la totalité du fonds de commerce exploité pour vente de produis alimentaires situé à la rue youssef abidi boukhezar Sousse.

Les oppositions seront faites chez le rédacteur du contrat maître MAHMOUD SAAD, sise à immeuble anouar rue docteur moreau Sousse dans le délai de 20 jours depuis la publication de la vente au JORT.

La vente a été publiée au journal le Quotidien du 13/08/2026.

2026S01115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente en date du 29/07/2026 enregistré auprès de la recette des finances Avenue Mohamed Maarouf à Sousse le 30/07/2026 sous le N° d'enregistrement 26201926, quittance n°M066708, Madame Amal bent Neji Ben Nahia titulaire de la CIN n°08296452, demeurant à la rue EL Ferdous, cité Raoudha ; Hiboun - Mahdia a vendu à Mrs Tarek ben Fredj Ben Sassi, titulaire de la C.I.N n°10805141 et Mohamed Amine Ben Fredj Ben Sassi, titulaire de la C.I.N n°10825989, demeurant tous deux à la rue Tarek Ibn Zied, Ennadhour - Zaghouan L'intégralité du fonds de commerce situé au n°24, Avenue de la République - Sousse, comprenant tous ses éléments matériels et immatériels, inscrit au Registre National des Entreprises sous le n° d'identifiant unique 1044143M, et consistant en un fonds de commerce destiné à toutes sortes de commerce, exploité auparavant comme magasin de vente de lunettes.

Les oppositions peuvent être reçues chez Maître Malek Messaoudi, sise à la rue Victor Hugo, immeuble Zrouga 4ème étage, bureau n°31 - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien le Mardi 11/08/2026 sous n° IP326/826.

2026S01116FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation établi par Maître Leïla Aloui, notaire, en date du 26 juin 2026 enregistré à la Recette des Finances Avenue Mohamed Maarouf Sousse le 15/07/2026, quittance n°M063207 Monsieur Taoufik Ben Mohamed ben salem Boubriki, titulaire de la carte d'identité nationale n°05084179, a fait donation à son épouse, Madame Aounia Bent Abderrahman Khemais, titulaire de la carte d'identité nationale n°08608640, de la totalité du fonds de commerce exploité comme local de vente de fruits secs sis à la place des Martyrs Elwardanine Monastir identifié au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 0344011 M.

La donation porte sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce.

Les oppositions sont reçues auprès du siège du fonds de commerce, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Attendu que cette publication a été publiée dans le journal Echourouk en date du 11 août 2026.

2026S01123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 03-06-2026 rédigé par Maître Jerbi Khaled, avocat demeurant à Sousse, Boulevard Mohamed Maarouf immeuble Elite, 4ème étage, bureau 404, Sousse, enregistré à la recette des finances, rue Mohamed Maarouf Sousse le 28-07-2026, quittance N°M065890, enregistrement N°26201883, la société "San Marino" RNE 0873486Q, a cédé aux Messieurs : Mohamed Ali khalifa CIN 08261999 et HESSINE Khalifa CIN 08658287 la totalité du fonds de commerce exploité sous forme de pizzeria de nuit sise à Sousse RC résidence Sidi Dhaher, Jaouhara 4051 Sousse nommé "Pizza Saint Marino" RNE : 0873486Q.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse du rédacteur de l'acte, Maître Jerbi Khaled.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du 17-08-2026.

2026S01124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 06/08/2026 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba, Sfax le 07/08/2026 sous N°MO65449, quittance N°26205519, Mme AKACHA Imen CIN N°11023582 délivrée le 25/11/2010 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des articles des cafés sis à la route Mharza cité Donia, Sfax à Mr Ismail Moumni CIN N°11146519 du 12/02/2025. Cette vente a été publiée au journal ESSABEH daté du 12/08/2026.

2026X01146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 06/08/2026, dûment légalisé et enregistré à la Recette des Finances de Sakiet Eddair - Sfax le 06/08/2026, sous le numéro d'enregistrement 26202750, quittance n°M062146.

Les héritiers de feu Mohamed El Mennani, à savoir : Sara El Kosmentini, Zinad El Mennani et Ines El Mennani, ont vendu à la société "PARA JASMIN MEDICALE" la totalité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce d'une boucherie, exploité dans le local situé à : Route de Mahdia Km 7, Avenue Habib Bourguiba n°52, Sakiet Eddair 3011, Sfax.

Les oppositions, s'il y a lieu, doivent être faites dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT). Elles doivent être signifiées entre les mains du rédacteur de l'acte, Maître Mohamed Ali Ellouz, Avocat, à son cabinet sis à : Rue Habib Maazoun, Immeuble Le Mondial, 4ème étage, Bureau n°25, Sfax.

Cet extrait est paru aux quotidiens ASSABAH et Le TEMPS du Mardi 11/08/2026.

2026X01149FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé rédigé le 24/06/2026 enregistré à la recette des finances Bolbaba Mrabet Gabès le 07/07/2026 sous le numéro 26205999 quittance n°M044744 monsieur Taher Zrig a cédé la totalité du fonds de commerce dont l'activité est librairie située à la rue La République Gabès au profit de monsieur Amine Bensalah.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du vendeur dont son domicile élu est situé à l'adresse même du fonds cédé 20 jours dès la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 13/8/2026.

2026X01154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat enregistré le 30 juillet 2026 à la recette des finances de route de Tunis à Sfax reçu n°M084431 et enregistrement N°26203332 Mr Mohamed Ben Mohamed Belghith a vendu à Mme Fatma Bent Mohamed Belghith tout le fonds de commerce à usage de vente de produits paramédicaux enregistré au RNE sous 275958 X sis à la route Saltania Km 7, toute opposition sur le montant du prix devra être formée dans les 20 jours après la publication au JORT dans le local susvisé. Cette vente a été publiée dans le Quotidien Echourouk le 15/08/2026.

2026X01156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp daté du 04/08/2026 enregistré à la recette des finances Rue du Kairouan - HAMMAM-LIF le 06/08/2026 sous le N°26201585 par quittance N°M047897, Monsieur Nemri Sofiene immatriculée auprès du registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0900532J a vendu à Monsieur Kochbati Mansour titulaire de la CIN 09015852 la totalité du fonds de commerce du CAFE «BEUZ CAFE» sis au 16 Rue Ernest Conseil Hammam-Lif.

Toute opposition se fait entre les mains de l'acheteur Monsieur Kochbati Mansour à son domicile sis à l'avenue El Nakhil n°4 premier étage l'Aouina Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au quotidien Al Chourouk paru le 12/08/2026.

2026402893FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des Finances de Jerba le 28/07/2026 sous le numéro 26204819 Madame Samia ben el hadj, demeurant à Erriadh Jerba, titulaire de la CIN 09109011 a vendu au profit de l'acquéreur société ben jemaa maher du meubles et produits électroménager représenté par son gérant Mohamed maher ben jemaa titulaire de la CIN08612350 demeurant à houmt essouk Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité pour buvette et restaurant sis à la rue 20 mars houmt essouk Djerba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Le Temps et Essabeh du 06/08/2026.

2026402894FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des Finances de Jerba le 29/07/2026 sous le numéro 26204834 Monsieur Mourad Ben Moussa demeurant à Boumellel houmt essouk Djerba, titulaire de la CIN 05748856 a vendu au profit de l'acquéreur Monsieur Mounir Nacer titulaire de la CIN 04534317 demeurant à Beni Bendou houmt essouk Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité pour Café 1ère Catégorie sis à Beni bandou houmt essouk djerba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Le Temps et Essabeh du 06/08/2026.

2026402895FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 18/06/2026, enregistré à la Recette des Finances de La Goulette - Tunis sous le n°26205408, quittance n°M072859, les deux frères Hamouda Ben Raouf El Ouertatani et Nader Ben Raouf El Ouertatani ont cédé au profit de leur mère Mounira bent Mahmoud Selmi, veuve du défunt Raouf El Ouertatani, la totalité du fonds de commerce destiné à l'exercice d'une activité commerciale et exploité dans le local sis au Marché Municipal, Avenue Habib Bourguiba, La Goulette, Tunis.

Les oppositions sont reçues à l'adresse susmentionnée dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 15/08/2026.

2026402896FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Il est porté à la connaissance du public que, suivant acte notarié (Hojja Adlia) reçu par Maître Basma Zheili et son assesseur en date du 06 juillet 2026, enregistré à la Recette des Finances d'Ariana le 15 juillet 2026 sous le reçu n°M077490, Monsieur El Asaad Ben El Hédi Meriah a fait

donation à son fils Monsieur Mohamed Cherif Ben El Asaad Meriah de l'intégralité du fonds de commerce exploité dans le local sis à Rue Fatma Ezzahra, Ariana Soghra, Raoued, Ariana 2083, sous l'enseigne «Café Qahwetkom», avec tous ses éléments corporels et incorporels, ainsi que tous les droits qui y sont attachés.

Le présent avis est publié pour information du public et de tous tiers intéressés, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Et le présent avis a été publié dans le journal «Achourouk» en date du 14 août 2026.

2026402901FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente en date du 29/07/2026 enregistré à la recette des finances de mareth le 30/07/2026 sous le numéro 26201373 quittance n°M1039200 monsieur ramzi ben yahia el koukibia a vendu tout le fonds de commerce exploité en vente de viandes poissons et volailles sis à la rue d'Algérie au nom et pour compte de Habib ben Ali el bahri et mbarak ben sassi benfraj à un prix de quatre mille cinq cent dinars comprenant l'ensemble des éléments corporels et incorporels.

Toute opposition à la cession de ce fonds se fait chez l'acheteur à l'adresse du local dans lequel est exploité le fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce étant publiée au journal Echourouk mercredi le 12 août 2026.

2026402903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/06/2026 enregistré à la recette des finances Fouchana le 25/06/2026, quittance n°67425, enregistrement n°26202755, Mr Ahmed Tliha a vendu à la société «King-power M.M» le fonds de commerce sis au 7 Avenue de la liberté Ben arous.

Les oppositions seront formulées entre les mains du vendeur dans son adresse rue du chili n°4 El mourouj 4 - ben Arous dans les délais légaux.

Cette vente a été annoncée au journal Essahafa du 18/08/2026.

2026402908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/07/2026 enregistré à la recette des finances Sousse le 27/06/2026, quittance n°62260, enregistrement n°25201620, Mr Ameur NASRI a vendu à la société «King-power M.M» le fonds de commerce sis à la gare des taxis «louages» cité Ettafala Sousse.

Les oppositions seront formulées entre les mains du vendeur dans les délais légaux.

Cette vente a été annoncée au journal Essahafa du 18/08/2026.

2026402909FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 07/05/2026 enregistré à la recette des finances Rue de paradis Ariana en date du 19/06/2026 (enregistrement n°26205246 / quittance n°67491), M. Nasser Meshrgui a vendu à M. Morad Jouini tous les actifs commerciaux utilisés dans le magasin situé au 12 rue de l'Aéroport, Dar Fadhal Soukra, dont l'activité est la pratique de tous types de commerce et vendre actuellement des gâteaux est des glaces. Les contestations seront acceptées par la rédactrice du contrat, Me Iman Al-Aouni, avocate près le tribunal. Les oppositions doivent parvenir au cabinet Maître Imen Ouni Avocate à la cour de cassation, sis au 50 avenue de l'environnement 3ème étage la Soukra Ariana dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Achourouk du 24/07/2026.

2026402910FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Selon acte authentique établi par les notaires Maître Hechmi Okba et son assesseur le 07/08/2026 enregistré à la Rue El Jazira le 11/08/2026 reçu n° M048725. Les Héritiers de défunt Amor ben El elmi Alaya ont cédé à leur sœur Alaya Sana, toutes leurs parts indivises de tout le fonds de commerce destiné à exploité à la confection et vente des vêtements dans le local sis au 19 rue les Teinturiers (essabbaghine) Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Pour toute opposition dans les 20 jours qui suivent la date de sa publication au J.O.R.T, Mme Alaya Sana a élu l'adresse du local indiquée.

Cette donation a été déjà publiée le 16/08/2026 aux journaux «La Presse» et «Assabah».

2026402912FCCC2

Avis

Aux termes d'un acte daté du 04/08/2026, enregistré à la Recette des Finances de Raoued le 10/08/2026 sous le n°1511812, quittance n°M097087 : Mme Afef Dridi, titulaire de la C.I.N. n°0566134, a vendu à Mme Souad Ben Sassi, titulaire de la C.I.N. n°00484779, demeurant au n°10, rue Kesra, 2073 Borj Louzir - Ariana, l'intégralité du fonds de commerce situé au n°3, rez-de-chaussée de l'Immeuble C, Résidence El Omrane 1, Cité Riad El Andalous, 2058 Ariana, dont l'activité est un restaurant spécialisé en restauration rapide (fast-food). Les oppositions seront reçues dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis, entre les mains de l'acquéreuse à l'adresse susmentionnée.

Il est également à noter que la vente du fonds de commerce a fait l'objet d'une insertion dans le journal quotidien "Assabah" en date du 12/08/2026.

2026402916FCCC2

Location gérance libre

LOCATION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 28/7/2026 quittance n°M024548 enregistrement n°26300926 Mr Bachir Ben salem titulaire de la carte d'identité nationale N°01713208 demeurant à Bouargoub a loué à Mr Faysel Rhaiem titulaire de la carte d'identité nationale N°01836100 demeurant à Sidi Thaher la totalité du fonds de commerce du à l'exploitation du local commercial sis à la rue de la révolution Bouargoub en tant que boulangerie immatriculé sous le N°0094997Y.

2026R02439FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location-gérance enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 12 juin 2026 sous le numéro 26303824 quittance n°M069024, la société DIAMOND INVEST représentée par sa représentante légale Mme Dalila Dakhli titulaire de la C.I.N. n°00558103 a donné à titre de location-gérance à la société GENISANTE PARA représentée par sa représentante légale Mme Ameni Ezgouli titulaire de la C.I.N n°09774391 l'intégralité du fonds de commerce destiné à la vente de tous produits et articles paramédicaux avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Mohamed Badra Houmet Souk Djerba pour une durée de deux années à compter du 01/05/2026 jusqu'au 30/04/2028 non renouvelable.

Les oppositions seront reçues auprès du locataire gérant au siège du fonds de commerce, dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 12/08/2026.

2026R02440FCCC3

GERANCE LIBRE

Aux termes d'un acte sous seing privé daté le 08/06/2026, enregistré à la Recette des Finances rue Abdelhamid ELKadhi, Médenine, le 09/07/2026 sous le numéro de quittance M069276 et numéro d'enregistrement 26304148, La Société EL-MAZRAA Loueur, Identifiant unique n°0035723T, dont le Siège Social est à POULINA, GP1 KM 12, Ezzahra, Ben Arous, donne en gérance libre à la société Bayouna de Commerce, Identifiant unique n°1966429C, ayant son siège social à la route Médenine km2, Ben Guerdane, Médenine, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés, situé au 117 Route Tataouin, Médenine, Médenine, à compter du 01/07/2026.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 25/07/2026.

2026R02444FCCC3

GERANCE LIBRE

Aux termes d'un acte sous seing privé daté le 13/03/2026, enregistré à la Recette des Finances rue Abdelhamid ELKadhi, Médenine, le 10/04/2026 sous le numéro de quittance M037877 et numéro d'enregistrement 26302186, La Société EL-MAZRAA Loueur, Identifiant unique n°0035723T, dont le siège social est à POULINA, GP1 KM 12, Ezzahra, Ben Arous, donne en gérance libre à la société Bayouna de Commerce, Identifiant unique n°1966429C, ayant son siège social à la route Médenine km2, Ben Guerdane, Médenine, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés, situé à la Route Gabès KM 2, Médenine, à compter du 01/04/2026.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 25/07/2026.

2026R02445FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

Suivant un acte de location gérance enregistré à la recette des finances Djerba le 22/07/2026 sous numéro d'enregistrement 26304696 quittance numéro M085882 :

1- Monsieur BETAN Ebroham, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°03497343.

2- Monsieur BETAN Ben Israel, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°003476592 représenté par Monsieur BETAN Chammoun, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°03566513 en vertu d'une procuration légalisée auprès du consulat de France le 05/03/2020.

3- Monsieur BETAN Nessim, titulaire de la carte d'identité nationale N°03570635 représenté par BETAN Chammoun titulaire de la carte d'identité nationale N°03566513 en vertu d'une procuration enregistrée auprès de la recette des finances de Djerba le 03/09/2020 sous le reçu n°M065453 et enregistrée sous le reçu N°20802743.

4- Monsieur BETAN Chammoun, titulaire de la carte d'identité nationale N°03566513, ont loué à la société «BMG Djerba», SARL en cours de constitution, ayant son siège à Houmet Souk-Djerba, représentée son gérant Monsieur MOGHNEM Anis titulaire de la carte d'identité nationale N°13444811.

Le contrat porte sur la location du fonds de commerce destiné à l'exercice de l'activité de vente de jus et de rafraîchissements, exploité dans un local situé Avenue Bizerte, Houmet Souk, Djerba, avec l'ensemble de ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions éventuelles des créanciers sont recevables pendant vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République tunisienne, une copie du contrat ayant été déposée à l'adresse du fonds de commerce objet de la location.

Paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 08/08/2026.

2026R02450FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 30/07/2026 quittance n°M111395 sous n°26304711, Najib Ben Alaya Ben Rhouma Mahdhaoui titulaire MF n°0351706F a loué à Jawher Ben Mouldi Ben Mohamed Saadaoui, titulaire de la CIN n°14225906, la totalité d'un fonds de commerce exploité en vente alimentations générales et fruits secs sis à l'Avenue Avenue Med V Manaret Hammamet commençant le 20/10/2027 jusqu'au 19/10/2030, les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire dans les lieux de fonds de commerce dans un délai de vingt jours. Publier au journal la presse le 11/8/2026.

2026R02452FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 28/07/2026 a été enregistré à la recette des finances de Médenine le 31/07/2026 sous n°26304576 reçu n° M075114 Mr Amar Ben Ahmed Gamoudi CIN 03566662 demeurant à Médenine a loué à Mr Mohamed Ben Esweoui Zagrouba CIN 05070022 demeurant à Médenine.

La totalité du fonds de commerce activités tournage Général situé à Médenine.

Les oppositions doivent être présentées à l'éditeur de contrat Maître Khalifa Hadded avocat 65 Avenue Habib Bourguiba Médenine dans un délai maximum de 20 jours à partir de Publier cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

L'annonce a été publiée le 08/08/2026 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2026R02455FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Djerba le 06/07/2026 sous quittance n°M078700 et n°26304376 d'inscription, Société Eskifa représentée par ses gérants, ayant pour matricule fiscal n°000MA1313895/X, a loué à Mr Aymen Bounagra, titulaire de la CIN n°13442035, demeurant Boumallel Houmt Souk Djerba la totalité du fonds de commerce lui appartenant destiné à l'exploitation d'un Café de 1ère catégorie connu sous le nom «café Eskifa» situé à la Rue Jawdet El Hayet Houmt Souk Djerba avec toutes ses composantes matérielles et morales, pour une période de deux années renouvelables commençant le 01/10/2025 et selon les loyers fixés au contrat.

Cet extrait a déjà été publié au journal Assabeh paru Mardi le 04/08/2026.

2026R02456FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré à la Recette des Finances de Ouardanine en date du 28 juillet 2026 sous le numéro d'enregistrement 26300504, reçu n°M017818, le propriétaire, Monsieur Anouar Ben Salem Dhaifallah, a donné en location-gérance à Monsieur Omar Ben Lotfi Oueslati l'intégralité du fonds de commerce sis à l'Avenue de la Liberté, Ouardanine, Monastir, exploité en tant que café de première catégorie, avec tous ses éléments corporels et incorporels, et ce, à compter du 1er juillet 2026 jusqu'au 30 juin 2028, le présent avis a été publié dans les journaux Echourouk et le Quotidien en date du 03/08/2026.

2026S01125FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27/07/2026 rédigé par la société tahri d'avocatie et arbitrage au nom de son représentant légal maître Tahri Abdel Moumen Avocat à la cour de cassation MF N°1912769B, enregistré à la recette des finances borj louzir le 10-08-2026 N° de quittance M060484, N° d'enregistrement 26302951, La société l'originalité de fruits et légumes au nom de son représentant légal, SARL, identifiant unique N°1980670V, siège social sis au 1 rue du MAGHREB ARAB ARIENA, a loué en location gérance, à Mme ben hsan imen, C.I.N. N°08298906 sis au 27 rue said aboubaker Tunis, un fonds de commerce de vente de fruits et légumes sis au 01 rue du MAGHREB ARAB ARIENA, pour la période de trois ans renouvelables qui commence le 20/8/2026.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains du rédacteur de l'acte sis au 26 rue ahmed tlili centre zarrouk Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 13/08/2026.

2026402904FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Conformément au contrat enregistré à la recette des finances La Goulette le 26 juin 2026 quittance n°70588, enregistrement n°26305241. Madame Baya Bet Tounssi Ben Bou Taraa Bechini a cédé à la société Restaurant Les Jasmins La Goulette représentée par son mandataire Madame Baya Bet Tounssi Ben Bou Taraa Bechini titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00100300 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels, exploité pour la vente de plats légers dans le local situé au 16 rue Habib Bourguiba La Goulette Tunisie, à partir du 01 juin 2026 jusqu'au 31 mai 2027.

Cette annonce a été publiée au Quotidien du 20 Août 2026.

2026402917FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Créateurs de l'espoir à Aouled Aicha.

Siège social : Aouled Aicha Ennozha Sidi Alouene 5190 Mahdia.

Objectifs :

1) Le soutien des efforts publics et la contribution au développement de la région.

2) L'encouragement de l'initiative personnelle et le soutien financier et social de la jeunesse et de la femme rurale.

3) La contribution à la protection de la nature et l'entretien des espaces publics en association avec les municipalités.

4) La contribution à l'animation de la vie culturelle dans la région par l'organisation de festivals et d'évènements en association avec le ministère des affaires culturelles.

5) La contribution à la valorisation du patrimoine matériel et moral de la région et sa mise en valeur afin d'encourager le tourisme culturel de la région.

Les membres :

Zied Fraj : Président

Jalel Amor : Vice-président

Fathi Amara : Directeur général

Salem Ichaoui : Trésorier.

2026R02419APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement de Développement Agricole HAROUN ALRAYHAN

Siège social : Route Sidi Medien, Bir Helima, Zaghouan.

Objet :

- Exploitation des ressources en eau

- Encadrement des adhérents dans l'utilisation de l'eau

Comité :

- Président : Chokri Ben Adedelhamid Sellini

- Trésorier : Nader Ben Abdrazek Haddar.

1980274L/N/P/000

2026R02438APSF1

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Safi "Le 24"

Route de Tunis km 6 Sekiet Ezzit Avenue Mongi Slim - Sfax

En vertu du PV de l'assemblée générale constitutive de l'immeuble Safi "LE 24", du 28 Avril 2026, enregistré à la recette des finances Route Tunis - Sfax le 29 Juin 2026 sous le N°26702100 quittance n°M050756 le syndicat des copropriétaires d'Immeuble Safi "Le 24" est constitué, situé à la Route Tunis km 6 Sekiet Ezzit Avenue Mongi Slim - Sfax

Et en vertu dudit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Slehddine Safi : Président du syndicat.

- Mr Mohamed Dawed : Trésorier

- Mme Leila Charfi : Membre.

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble d'Immeuble Safi "Le 24" entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2026X01147APSF1

Constitution d'une association

L'assemblée constitutive informe qu'une amicale a été constituée en vertu de l'assemblée constitutive tenue le 18 mai 2026.

Nom de l'association : Amicale des agents et employés du Groupe Chimique à Gafsa.

Siège : Complexe culturel du Groupe Chimique Tunisien à Lalla, 2121 Gafsa.

Objet : Amicale.

Objectifs :

- Renforcer les liens de fraternité, de coopération et de solidarité entre les employés.

- Contribuer à l'amélioration des conditions sociales des employés à travers des initiatives collectives.

- Organiser des activités culturelles, récréatives et touristiques au profit des adhérents et de leurs familles.

- Développer des relations avec des associations ou organisations poursuivant des objectifs similaires.

Membres de l'instance constitutive :

- Bassem Khoualdia : Président.

- Hichem Amaidia : Secrétaire général.

- Hatem Rzigui : Trésorier.

- Abdelkader Mazia : Trésorier adjoint.

- Rabie Gaied : Membre.

- Mohamed Yahyaoui : Membre.

- Jamel Henchiri : Membre.

- Nazih Bachouaa : Membre.

- Naceur Gammoudi : Membre.

2026X01152APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association culturelle pour le patrimoine et l'authenticité de Sidi Ali Ben Aoun

Objet : Association culturelle

Siège social : Souk Atiq, Sidi Ali Ben Aoun - Sidi Bouzid

Objectifs de l'association :

Contribuer à :

- La préservation du patrimoine matériel et immatériel.

- La revitalisation des coutumes et traditions authentiques et leur promotion.

- La valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel local et national.

- L'encouragement de la recherche et de la documentation dans le domaine du patrimoine.

- Le soutien à l'artisanat, aux industries traditionnelles et aux arts populaires.

- La coopération et le partenariat avec les structures et associations concernées.

- La réalisation de ses activités en coordination avec les autorités compétentes du Ministère des Affaires Culturelles, et sans préjudice de leurs attributions et prérogatives, dans le cadre de la législation en vigueur.

Procès-verbal de constat : n°32508 en date du 28 janvier 2026

Bureau de l'association :

- Noureddine Boukhari : Président de l'association.

- Mourad Boukhari : Secrétaire général.

- El Ouardi Omri : Trésorier.

2026X01153APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Règlement de situation

1- Nom : Association d'intérêts communs «Oasis de la Casbah», Gafsa Sud - Gafsa

2- Siège social : Route Sidi Salem, Oasis de la Casbah - 2100 Gafsa

3- Objectifs : Protection, rationalisation de l'utilisation et de la préservation des ressources naturelles.

4- Membres du conseil d'administration :

- Mohamed El Hédi El-houla : Président du conseil d'administration

- Hatem Zitouni : Vice-président

- Afif Alaya : Secrétaire général

- Mahdi Ammar : Trésorier

- Mohamed El Azhar El Achi : Trésorier adjoint

- Lotfi El Younsi : Chargé de résolution des conflits

5- Décision d'approbation du Délégué Gafsa Sud : n°1107 du 2 juillet 2026.

2026X01155APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Suivant l'assemblée générale extraordinaire le 05/08/2026 enregistrée à la recette des finances de l'Avenue Taieb mhiri Nabeul du 07/08/2026 enregistrement n°2680459 quittance n°M083290 a été décidé changement la nomination de l'association de l'UNION SPORTIF NABEULIEN à STADE NABEULIEN FOOTBALL.

2026R02446APSF2

Syndicat des copropriétaires de la Résidence Kmar, sise à l'avenue Elissa, Jardins de Carthage, Tunis

En vertu du PV de l'Assemblée Générale des copropriétaires de la Résidence Kmar du 06 juin 2026, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 15 juin 2026 sous le n°26704876, quittance n°65603, le bureau sortant a été reconduit à l'unanimité pour un nouveau mandat de deux ans. Le bureau se compose comme suit :

- Ahmed Faouzi Ben Khalifa : Président

- Farouk Thabti : Trésorier

- Mosbeh Abdelli : Membre

- Adel Abdelkader Ali : Membre

- Mohamed Ikbel Sebai : Membre.

2026402891APSF2

Election d'un nouveau bureau de syndic de la résidence

Le Forum sise à la rue Sokrat Sidi Daoued La Marsa

Suite à l'assemblée générale élective du syndic de la résidence Le Forum sise à la rue Sokrat Sidi Daoued La Marsa daté du 28 février 2026 dont son P.V a été enregistré dans la recette des finances de la Marsa sous le numéro 26701666 en date du 12 mars 2026 et sous numéro de reçu M36946 et où a été élu monsieur Nader Chibani en tant que syndic professionnel pour la gestion des parties communes de la résidence seul.

2026402906APSF2

Election d'un nouveau bureau de syndic de la résidence

Riadh sise à la Marsa

Suite à l'assemblée générale élective du syndic de la résidence Riadh sis à la Marsa daté du 5 Avril 2026 dont son P.V a été enregistré à la recette des finances de la Marsa sous le numéro 26703064 en date du 11 Mai 2026 et sous numéro de reçu M65364 et où sont élus Mrs et Mmes Hatem Bousarsar président, Sabrine Khamassi trésorière, Marouen Werghen Secrétaire général, Hela Rokbi membre du comité.

2026402907APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN IMMEUBLE SIS A ELLABA-MEDENINE SUD objet du titre foncier N°47049 Médenine

Etude de Maître Mohamed Mars

Avocat auprès de la Cour de Cassation

Immeuble Colisée Avenue Habib Bourguiba, Médenine

MT : 312525K

1- Créancier saisissant :

BH BANK (Banque de l'Habitat auparavant), en la personne de son représentant légal, société anonyme, matricule fiscal : 0024558/W, ayant son siège social au 18 Avenue Mohamed V, Tunis, Domicile élu : Bureau de son avocat Maître Mohamed Mars, Avocat auprès de la Cour de Cassation, immeuble Colisée Avenue Habib Bourguiba, Médenine - en sa qualité de créancier hypothécaire.

2- Partie saisie :

- Béchir ALLAGUI, employé, (registre de commerce non connu) demeurant à la Route de Tataouine, Cité Ouled Zaied, Médenine 4100,

- en sa qualité de débiteur hypothéqué -

- Madame Noura Bent Mohamed Ben Hlel ZAIDI, femme au foyer, demeurant à la Route de Tataouine, Cité Ouled Zaied, Médenine 4100,

- en sa qualité de caution d'hypothèque en nature -

Immeuble saisi :

L'immeuble, objet de la saisie, consiste dans le titre foncier N°47049 Médenine, dénommé "El Izdihar" (divisé en 808 parts) sis à Ellaba, Délégation de Médenine Sud, Gouvernorat de Médenine, consistant en un terrain rectangulaire, s'étendant de l'est à l'ouest, d'une superficie globale de 808,00 m², limité au sud par Mabrouk Bouguerba, sur une longueur de 40.03 mètres, à l'est par une rue de 8 mètres de large, projetée par les propriétaires du terrain, sur une longueur de 20,27 mètres, au nord par Mabrouk Bouguerba sur une longueur de 39,97 mètres, et à l'ouest par Mabrouk Bouguerba, sur une longueur de 20,11 mètres.

Cet immeuble comprend une maison d'habitation récemment construite, composée d'un salon, 03 chambres, une cuisine, une salle de bain et WC, d'une superficie couverte de 147,00 mètres carrés, clôturé de mur en briques, d'une longueur totale de 120.30 m et d'une hauteur de 02 m.

Cet immeuble, objet de la demande, est équipé de courant électrique, tandis que le branchement au réseau de distribution de l'eau est en cours.

La mise à prix de l'immeuble saisi, objet du titre foncier N°47049 Médenine, est fixée à cinquante-neuf mille sept cent soixante-six dinars, le tout comme matérialisé par l'expert Monsieur ABDERRAZZAK ACHECH, expert désigné par ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Médenine du 20/08/2025, sous le N°194058, outre les frais de poursuite qui seront annoncés le jour de l'audience.

Le tribunal et l'audience d'adjudication :

L'adjudication de l'ensemble de l'immeuble saisi aura lieu le mercredi neuf septembre deux mille vingt six (09/09/2026) devant la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Médenine, à partir de 09h et suivantes.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux heures de travail.

Pour pouvoir participer à l'adjudication, on doit consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers, on doit obtenir au préalable l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de la région.

2026R02430VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar SNOUSSI dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene-Montplaisir Tunis, MF n°1148045KAP000

Partie saisie : Amicale des Agents de la Télévision Tunisienne, identifiant RNE n°1379038V dont le siège est à l'avenue du Grand Maghreb - 1002 Tunis.

Descriptif des immeubles :

1- La totalité du Titre foncier n°22748 Mannouba dénommé «widadia 11» constitué par un lot de terrain de 2000 m² à usage immeuble R+4 situé dans un lotissement finalisé à 60% et situé à l'entrée Nord de Mornaguia - Mannouba

2- La totalité du Titre foncier n°22749 Mannouba dénommé «widadia 12» constitué par un lot de terrain de 2000 m² usage immeuble R+4 situé dans un lotissement finalisé à 60% et situé à l'entrée Nord de Mornaguia - Mannouba

3- La totalité du Titre foncier n°22750 Mannouba dénommé «widadia 13» constitué par un lot de terrain de 2000 m² usage immeuble R+4 situé dans un lotissement finalisé à 60% et situé à l'entrée Nord de Mornaguia - Mannouba.

La mise prix : la mise à prix a été fixée à la somme d'Un Million quatre Cent Mille Dinars (1.400.000,000 DT) pour chacun des 3 terrains soit un total de cinq millions deux cent mille dinars (5.200.000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le Mercredi 16/09/2026 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Mannouba (chambre des ventes immobilières) situé au Palais de la Justice route de Oued Ellil.

Visite et conditions de participation: la visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

Tout intéressé peut participer aux enchères d'un ou plusieurs lots et la consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Mannouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Ne peut participer que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2026R02453VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de :

Hassin Rochdi, Technicien, demeurant à la rue Albasatin Ksibet Al- Medouini.

Contre les parties :

Malek Nisrine, pharmacienne, domiciliée à la rue les oliviers Ksibet Al – Medouini.

L'avocat poursuivant : Maitre Zaara Nejib avocat à la cour de cassation rue Chadli guedira Monastir.

Désignation de l'immeuble objet de la vente : L'ensemble du bien immobilier faisant l'objet du plan cadastral n°87799 Monastir composé de la parcelle n°11 située à Ksibet Al-Medouini, gouvernorat de Monastir d'une superficie de 450 m².

Il comprend une villa d'une surface couverte de 228 m² composée d'une terrasse avant ; d'un hall d'entrée, d'un salon de quatre chambres dont les sols sont tous en carrelage, d'un

plafond orné de carreaux de plâtre, d'une cuisine, d'un cellier, d'une salle de bain et d'une salle d'eau, la propriété comprend également un entrepôt, un jardin et des espaces de recul carrelés en béton et clôturés.

La mise à prix : est fixée à 427.700.000 dinars auxquels s'ajouteront les frais légaux qui seront estimes ultérieurement par le tribunal.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 23/9/2026 à 9 H devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Monastir.

LA VISITE : samedi et dimanche de la semaine de 9 h à 17 h.

NB : Ne peuvent participer à l'enchère que les personnes ayant consignées au moins le 1/3 du prix.

2026S01112VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue HEDI NOUIRA Tunis.

Partie saisie :

1) LOTFI GALLEL, demeurant à M'SKEN 54 EL Borjine Sousse, CIN N° 02951471.

2) LATIFA EBEH, demeurante M'SKEN 54 EL Borjine Sousse, CIN N°02992667.

Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°139585 Sousse d'une superficie de 93 m², et qui consiste en un appartement sis au 1er étage d'un immeuble à hammam Sousse composé de trois chambres et un salon, cuisine et une salle de bain.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 297600 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 21/09/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S01118VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax à sa direction régionale, RNE N° 0000110F.

Partie saisie : Barkallah Faysal, ouvrier, titulaire de la CIN n°00326042, demeurant à la route saltnia km 5.5 cité 7 novembre chez épicerie tarek Sfax 3081 -le débiteur hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain de forme rectangulaire, situé entre la Route de Mahdia et la Route de Soltania, au Km 6, Sakiet Eddaïer, Sfax, sur lequel est édifiée une construction composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, orientée au nord. Il est accompagné d'un terrain nu situé du côté sud. La superficie totale de l'ensemble est d'environ 250 m², se détaillant comme suit :

1. Le rez-de-chaussée : La superficie couverte du rez-de-chaussée est d'environ 115 m². Il comprend trois parties :

* 1ère partie : située à l'angle nord-Est de l'immeuble, elle consiste en un espace commun avec le voisin, orienté au nord, servant d'entrée et comprenant un escalier donnant accès à l'étage. A son extrémité sud se trouve un passage conduisant à la deuxième partie du rez-de-chaussée.

* 2ème partie : c'est un terrain nu entièrement clôturé, situé au sud de l'immeuble, d'une superficie d'environ 135 m². Il est actuellement exploité comme aire de stockage de pièces mécaniques et de véhicules dépendant du garage.

* 3ème partie : un bâtiment orienté au nord, dont l'entrée donne sur la rue goudronnée, d'une superficie couverte d'environ 100 m², exploité comme atelier de mécanique automobile. Il communique avec le terrain nu (deuxième partie) par une grande porte métallique. Il est surmonté d'une mezzanine (mezzanine). L'atelier comprend également, dans son angle sud-Est, un bureau. Il est donné en location à M. Achraf Haj Taïeb, moyennant un loyer mensuel de 650,000 DT, et à M. Oussama Haj Taïeb, moyennant un loyer mensuel de 350,000 DT, et ce depuis l'année 2021.

2. Un étage : L'étage présente une superficie couverte totale d'environ 120 m².

Il comprend un appartement orienté à l'Est, accessible par l'escalier commun donnant sur la rue goudronnée perpendiculaire à l'Avenue Habib Bourguiba.

Cet appartement, d'une superficie d'environ 110 m², comprend quatre chambres, une cuisine et une salle d'eau.

L'immeuble est raccordé au réseau électrique ainsi qu'au réseau d'eau potable.

Limites de l'immeuble : Le bien est limité au nord par une rue goudronnée servant d'accès aux deux niveaux; au sud par la propriété Naifer ; à l'Est par la propriété Barkallah et à l'ouest par la propriété Bouaziz.

La mise à prix : 240.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 21/09/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X01150VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim (74.226.719)

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n°0000110F.

Parties saisies : 1) Elloumi Aymen, titulaire de la CIN n°05381006, gérant de société, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax en sa qualité de débiteur principal et héritier de la caution réelle- 2) Le reste des héritiers du feu Nissaf Gouiaa qui sont : *) Abderrazzak Ben Taher Elloumi, titulaire de la CIN 01077172, réparateur de téléviseurs, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n° 65 sakiet ezzit Sfax **) Elloumi Anis, titulaire de la CIN 05354928, ouvrier, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax ***) Elloumi Slim, ouvrier, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain situé sur la route de Tunis, Km 6, rue Al-Mukhtar Al-Ziyadi, n°65, Sfax, clôturé de tous côtés, d'une superficie totale d'environ 170 m², sur lequel un bâtiment de deux étages a été édifié dont les détails sont les suivants :

Le rez-de-chaussée, d'une superficie de 117 m² ; comprend :

*une porte principale à deux vantaux donnant accès à la propriété entourée par des galeries sur trois côtés : nord, Est et sud. Cette porte sert d'entrée commune aux deux étages, *une petite porte en fer, à l'Est, ouvre sur le couloir Est et mène à l'étage, une seconde porte, au sud, ouvre sur l'étage inférieur, et une autre porte également ouverte sur le bâtiment inférieur, mène directement à :

- Une cuisine équipée d'un évier à deux bacs et de placards pour la vaisselle.

- Un débarras.

- Une salle de bains aux murs en faïence et au sol en parquet.

- Un séjour.

- Un petit couloir.

- Deux chambres

L'étage supérieur, d'une superficie de 140 m² ; comprend :

*Une petite porte en fer orientée à l'Est donnant sur le couloir et mène à un escalier couvert, en béton.

- La porte supérieure, en bois brut, ouvre sur un couloir où se trouve à droite un petit balcon avec une porte en bois et à gauche se trouve un couloir, suivi d'un petit espace avec placards.

*Une salle de bain avec lavabo, toilettes et cabine de douche. Ses murs sont partiellement recouverts de faïence brute.

*Une cuisine équipée de placards en bois et munie d'une fenêtre ouvrant sur l'Est. Ses murs sont partiellement recouverts de faïences.

- Une chambre avec une fenêtre orientée à l'Est.

- Un salon avec une porte donnant sur un petit balcon orienté au sud.

- Un grand balcon orienté à l'ouest avec un sol en ciment et une petite pièce servant de rangement aux meubles et autres objets. Son plafond est en plaques de métal (zinc) et son sol en ciment.

La propriété est limitée du sud et de l'ouest par Mahmoud Al-Maalej, de l'Est par Ben Omar, et du nord par une entrée d'où elle est accessible.

La mise à prix : 165.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 21/09/2026 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X01151VEPA1

Vente Immobilière aux Enchères Publiques

POURSUIVANT : Tunisian Saudi Bank T.S.B (Ex Stusid Bank). S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F. n°0013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

PARTIE SAISIE :

Faouzia Bent Mohamed Moncef EL MANAII C.I.N n°00284794 demeurant 1 rue 6918 cité Intilaka Tunis.

En sa qualité de caution hypothécaire de la société Chelbi de Matériaux de Construction, et partie saisie.

AVOCAT POURSUIVANT :

Maître ATALLAH Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

PARTS INDIVISES OBJET DE LA VENTE :

Situation géographique : l'immeuble est situé en bordure de la rue n°62625, dans le quartier Ennasr Intilaka relevant de la délégation de Hay Ettadhamen, donnant sur l'avenue Ibn Khaldoun, parallèle à la voie ferrée. Il se trouve à proximité des services administratifs et commerciaux, des sièges principaux des banques ainsi que de la gare ferroviaire. Le bien est situé à environ 2,7 km du centre de Hay Ettadhamen via l'avenue Ibn Khaldoun, à 12,9 km du centre de Tunis, à 11,2 km de l'aéroport Tunis - Carthage et à 24 km du port de La Goulette.

L'immeuble est immatriculé au nom de Monir Ben Habib Ben Mohamed Ben Zayet, sous le titre foncier n°104649 Tunis, constitué du lot n°1 d'une superficie de 337 m² correspondant à 337 parts indivises, situé à la rue n° 62625 (Cité Intilaka - Tunis).

Le bien concerné consiste en une quote-part de 103 m² sur 337 m², appartenant à Fawzia Bent Moncef Menaï, demanderesse. Il s'agit d'un terrain de forme quasi rectangulaire sur lequel est édifié un immeuble de type vertical comprenant un rez-de-chaussée, deux étages et une

buanderie («Bit Saboun») au troisième niveau. Le bâtiment possède une façade sur la rue n°62625 à Cité Intilaka. Une porte extérieure en fer a été installée pour protéger l'immeuble contre les intrusions.

Rez-de-chaussée : La superficie couverte 98,25 m².

Premier étage : Accessible par un escalier, sa superficie est de 107,25 m².

Deuxième étage : Accessible également par un escalier, sa superficie couverte est de 107,25 m². Il se compose d'une grande salle d'exposition, d'une cuisine, d'un bloc sanitaire et d'un bureau.

Le bien comprend également une construction au troisième niveau («Bit Saboun») d'une superficie couverte de 75 m² ouvrant sur la terrasse de l'immeuble.

Le bien est dans un état de négligence avancée et de dégradation, avec des actes de vandalisme constatés par rapport à l'expertise réalisée en 2023. Le revêtement de sol est arraché et détérioré dans tous les étages. Les portes et fenêtres ont été enlevées. Les marches de l'escalier menant aux étages supérieurs ont été démontées. Les luminaires encastrés dans les faux plafonds en plâtre sont tous détériorés. Le revêtement en marbre du comptoir situé au rez-de-chaussée a été arraché.

Etat général du bâtiment :

Mauvais, en état de ruine et d'abandon.

L'expert désigné par décision judiciaire a constaté que la structure générale du bâtiment est de type traditionnel, composée de poteaux et poutres en béton armé, d'une dalle de compression en béton, de murs extérieurs en pierre de 25 cm d'épaisseur et de cloisons intérieures en briques de 10 et 15 cm. Les plafonds sont réalisés en faux plâtre.

La superficie couverte totale est estimée à environ 387,75 m², répartie comme suit :

Rez-de-chaussée : 98,25 m². 1er étage : 107,25 m². 2ème étage : 107,25 m². Buanderie : 75 m².

Le bien est situé dans une zone couverte par le plan d'aménagement urbain de la municipalité des Jardins d'El Menzah et classée en zone UH4 - Habitat et Services (Zone d'Habitat de Services). Il relève d'une zone de construction jumelée, la superficie maximale autorisée étant de 300 m². Le coefficient d'occupation du sol (COS) est de 0,45 et le coefficient d'utilisation foncière (CUF) est de 1,2. La hauteur maximale autorisée est de R+2.

L'Immeuble étant actuellement dans un état complet de ruine et d'abandon, il ne génère aucun revenu ordinaire.

Toutefois, après réhabilitation et rénovation, l'immeuble pourrait acquérir une importante valeur commerciale et être exploité comme salle d'exposition ou bureaux administratifs.

MISE A PRIX : Après réduction de 40 % :

Cent Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Seize Dinars et 500 Millimes (109.996,500) hors frais.

DATE ET LIEU DE VENTE : Après Report de l'Audience

Mardi 15 Septembre 2026 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis.

VISITE DES LIEUX :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2026402900VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître ADEL HANNACHI

Avocat à la Cour de Cassation 6 Rue d'Autriche - Tunis

Tél : 71894201

Fax : 71894202

MF : 1069365HAP000

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, Société Anonyme, Registre National des Entreprises n°0000110F, élisant domicile au cabinet de son avocat maître Adel HANNACHI, avocat dont le cabinet est au 6 Rue d'Autriche Tunis, MF n°1069365HAP000.

Partie saisie : Sami Ben Tijani MANOUBA, Tunisien, né le 23/03/1974 à Tunis, Chef de Service dans une société, titulaire de la CIN n°07014517, demeurant à Mégrine 05 rue Mongi Slim Sidi Rzig, Ben Arous.

Approbation de l'hypothèque : Imen Bent Abdeljalil BEN MANSOUR, Tunisienne, née le 26/11/1974 à Tunis, titulaire de la CIN n°04776362, demeurant à Mégrine 05 rue Mongi Slim Sidi Rzig, Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Adel HANNACHI, Avocat à la Cour de Cassation, Cabinet sis 6 Rue d'Autriche Le Belvédère Tunis.

Avocat poursuivant : Maître ADEL HANNACHI, 6 Rue d'Autriche - 1002 Tunis.

Descriptif de l'immeuble : La totalité des parts indivises soit 150/633 de la propriété, objet du titre foncier n°4855 Ben Arous dénommé «Dar Essaada» sise à Mégrine angle de deux rues consistant en un terrain d'une superficie totale de 483 m² sur lequel est édifié une villa RDC et un étage séparé, RDC d'une superficie couverte de 257 m², composé d'un salon salle à manger, salle d'eau, 4 chambres à coucher, l'étage d'une superficie couverte de 257 m², composé d'un salon salle à manger style américain, couloir menant à une salle d'eau, 2 chambres à coucher, à la terrasse une petite chambre et une kitchenette d'une superficie de 21 m² équipée d'eau, électricité, chauffage central.

Valeur du terrain : 483 m² x 1315/905 = Six Cent Trente Cinq Mille Cinq Cent Quatre vingt Deux Dinars 115 Millimes (635582/115DT).

- Valeur RDC : 257m² x 900,000 DT = 231300,000 DT

- Valeur 1er étage : 257m² x 1600,000 DT = 411200/000 DT

Valeur chambre à la terrasse : 21m² x 600/000 DT = 12600/000 DT - Aménagement extérieur : 20000/000 DT

- Valeur totale de l'immeuble : Terrain 635582,115DT, constructions 675100,000 DT = Un Million Trois Cent dix Mille Six Cent Quatre Vingt Deux Dinars Cent Quinze Millimes (1310682,115 DT)

Parts du débiteur : 150 parts indivises

- Valeur des parts indivises : 150 X 1310682,115DT : 633 = Trois Cent dix Mille Cinq Cent Quatre Vingt Huit Dinars Cent Soixante Dix Huit Millimes (310588/178 DT).

La mise prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de Trois Cent dix Mille Cinq Cent Quatre Vingt Huit Dinars Cent Soixante Dix Huit Millimes (310588,178 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le Jeudi Vingt Quatre Septembre Deux Mille Vingt Six (24/09/2026) à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice Chouchet Radés Ben Arous.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises, La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en outre obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de Ben Arous.

2026402911VEPA1

Vente aux enchères publiques

CABINET Maître Nabil Yassine SEFFEN

Tél.: 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier Poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V TUNIS créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine SEFFEN AVOCAT prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue D'IRAQ n°06 TUNIS 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Madame Farida Bent Salah ELKARAA CIN n°00517780 demeurant à la Résidence JUGURTHA 6ème étage ENASR 2 ARIANA -En sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de Madame Salma FENNICHE CIN N°00284534.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier N°56108 Ariana dénommé «Farida» d'une superficie de 145 m² ainsi que les parts indivises relatives au dit titre qui correspond à un appartement numéro B30 situé au 6ème étage de l'immeuble dénommé «Résidence Jugurtha» Ennasr II ARIANA, composé d'un couloir une salle de réception avec balcon trois chambres à coucher, une cuisine, deux salles de bain, toilettes, un séchoir et bénéficiant de deux places de parking n°52 et 45.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 464.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance d'ARIANA sis à la cité administrative d'ARIANA le Lundi 28 Septembre 2026 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2026402914VEPA1

Avis aux créanciers

Vente immobilière

Au plus offrant

Faillite Société travaux magrébine

Siège social : la zone industrielle route Ghardimou Gouvernorat Jendouba

MF : 0019275X/A/M/000

En vertu du jugement N°26 rendu par le tribunal de première instance de Jendouba le 26/01/2021, et faisant suite à la décision du conseil de délibération en date du 06/07/2026 le syndic de faillite de la société travaux magrébine l'expert Souli Habib Ben Mustapha propose de vendre au plus offrant par cahier des charges immobilières les lots numéro 3 et 4 qui couveront environ 2000 mètres carrés, et le lots numéro 2 qui couvrira environ 2000 mètres carrés sous réservé du dessein immobilier n°161838 qui sont situés dans la zone industrielle route Ghardimou Gouvernorat Jendouba et ce pour l'acceptation de l'offre la plus élevée avec le payement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession....) qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cents dinars (100DT) non remboursables.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres et voulant pendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec le syndic de faillite à son adresse : Rue Taieb Mhiri à coté de la banque Tunisie immeuble Fethi Sdiki 19 étage B1 Jendouba 8100 Tél : 98444391.

- L'envoi du cahier des charges et tout le document doit être sous pli fermé avec la mention : "Offre d'achat de l'immeuble dépendant de la faillite de la Société travaux magrébine à ne pas ouvrir".

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de l'expert Souli Habib Ben Mustapha, adresse : Rue Taieb Mhiri à coté de la banque Tunisie immeuble Fethi Sdiki 1er étage 31 Jendouba 8100 au plus tard le 15/09/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026R02428VEPA2

Nomination de Syndic de Faillite

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance de Sousse2 du 24/6/2026 décidant la nomination de Zouhaier OUNI en qualité de Syndic de faillite de la Société Comptoir Commercial de Céramique sous le contrôle de Juge Commissaire Mme Fatma Ezzahra BADDAY.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances à l'adresse domiciliée à l'Avenue Commandant Béjaoui résidence Karim 2ème étage bureau N°5 dans un délai de quinze jours de la date de la parution de cet avis.

2026S01119VEPA2

Cession De matériels la Société «STE L'ŒUF D'OR»

Equipement pour l'élevage de poulets et la production d'œufs

IU : N/M/000 Y/1339764

SIEGE SOCIAL : ZARNA OUEST - KALA KBIRA - SOUSSE

En vertu de la décision judiciaire rendue par Md le juge commissaire le 15/07/2026 dans l'affaire n°29936 relative à la société «L'ŒUF D'OR», le syndic Mr Hatem NASRI lance un appel d'offre pour la vente du matériels de la dite société (Equipement pour l'élevage de poulets et la production d'œufs).

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Le prix d'ouverture est de 220.000 ,000 dt avec l'obligation d'une avance de 10%.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic directement au bureau au plus tard le 31 août 2026 à 12 heures.

Pour plus de renseignement, contacter le numéro au suivant : 98549234.

2026S01120VEPA2

Liquidation

«Succession Habib ben Amar ben Yousef»

C.I.N : 04354281

ADRESSE : BOUARDA - SELIANA

Suivant décision du tribunal de première instance de seliana le 20 juillet 2026 concernant la succession «habib ben yousef», il a été décidé la nomination de Mr Hatem nasri en tant que liquidation de la succession pour en entreprendre la réglementation, la gestion et la répartition, il appartient aux tiers et aux public de présenter les justifications de ses créances au cabinet du liquidateur sis à la rue ibn el jazar immeuble ibn sina n°302 - Sousse.

2026S01121VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DELTA MOTORS SA

Société Anonyme

Au capital de 1.130.000 dinars

Siège social : 41, Rue 8600, Zone Industrielle Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1205851 F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société DELTA MOTORS SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 07 septembre 2026 à 10 heures, au siège social de la société, sis au 41, Rue 8600, Zone Industrielle Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration en date du 13 août 2026 ;

3. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales, conclues au cours de l'exercice 2025 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

5. Quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;

6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes;

7. Questions diverses.

2026R02416SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Du 05 Septembre 2026

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA

Société Anonyme

Au Capital de 7.000.000 D

Siège Social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

R.C : B171541996

Messieurs les actionnaires de la Société Al Jazira de Transport et de

Tourisme Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 05 Septembre 2026 à 09H30 à l'Hôtel Al Jazira - Djerba à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Augmentation du capital social.

2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

3. Délégation de pouvoirs.

Cette publication tient lieu de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2026R02421SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE

Société : SUPER CABLES

Capital Social : 45.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 19 Septembre 2026 à 15h au siège social de la société sise au GP1, Km 36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital par conversion des résultats reportés à hauteur de 6.000.000 TND pour passer de 45.000.000 TND à 51.000.000 TND.

- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital et d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts conformément à l'article 294 du Code des Sociétés commerciales.

2026R02431SANB3

CONVOCATION

SOCIETE SAPEA

S.A. DE PRODUCTION D'ESSENCES AROMATIQUES

S.A. au capital de 54 000 D

SIEGE SOCIAL : Rue du Cuivre Z.I. de Ben Arous - 2013 Ben Arous

MF : 004821Z/A/M/000

MS : 25144-21

Les actionnaires de la société "SAPEA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11 septembre 2026 à 15 Heures au siège social sis à la Zone Industrielle de Ben Arous, Rue du Cuivre, et, en vidéo conférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2025

2) Rapports du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Renouvellement des mandats des Administrateurs et Nomination d'un Administrateur

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires sont à la disposition des actionnaires sont au siège social conformément à la Loi.

2026R02436SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

LA MEDITERRANEENNE DE SANTE

SA au capital de 9.580.000,000 D

Siège social : 37, Avenue Habib Bourguiba 2036 - La Soukra

IU RNE : 1360390P

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni en date du 22/05/2026 a décidé de convoquer Messieurs les actionnaires de la Clinique à l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se réunir le mercredi 21/10/2026 à 10h00 au siège de la CEPEX sis au centre urbain nord et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales et décision de l'avenir de la société.

2- Pouvoirs pour accomplir les formalités de publication légale.

2026R02457SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ARTICLE 276 Du CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

LA GENERALE DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE GEPACO

Société Anonyme

Capital Social : 14.351.600 Dinars

Siège Social : Zone Industrielle Route Nationale n°03 - Route Expresse Km 26 - Jebal Ouest - 1100 Zaghouan

Identifiant Unique : 0633291 W

Les actionnaires sont convoqués par le conseil d'administration du 12 août 2026 à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 11 septembre 2026 à 10H00 par visioconférence et en présentiel au siège social de la Société avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée;

2. Examen et approbation du rapport du conseil sur la gestion de la Société ayant trait à l'exercice clos au 3 1/ 12/2025 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 ;

4. Approbation de conventions réglementées;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

2026402899SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société Anonyme

Au Capital de 12.623.469 Dinars

Siège Social Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

IDENTIFIANT UNIQUE : 12364R/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 15 SEPTEMBRE 2026, à 10h00 au Siège Social Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour qui suit :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2025.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2025.

4. Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2025.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2025.

7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2025.

8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2025.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs, au président du Conseil d'Administration, ainsi que la rémunération des membres du CPAI au titre de l'exercice 2025.

11. ratification de la désignation d'un nouvel Administrateur.

12. Approbation de la nomination d'un Administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

13. Approbation de la nomination des Administrateurs Indépendants.

14. Renouvellement partiel des mandats des membres du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.

15. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs, le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés.

16. Désignation des commissaires aux comptes.

17. Pouvoirs pour les formalités.

2026402915SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

MEDINVEST -SICAR

S.A au capital de 3.054.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

IU : 0615255P

Tél : 98325357

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu aux locaux de la société MEDITERRANEAN AIR SERVICE aérogare fret Tunis Carthage le 09 Septembre 2026 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Information de la cession d'une action au profit du Président directeur général en application de l'article 208

2. Allocation d'un siège au conseil d'administration au Président directeur général

3. Pouvoir et délégations.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires aux locaux de la société MEDITERRANEAN AIR SERVICE aérogare fret Tunis Carthage dans les délais légaux.

2026402918SANB3

Sociétés communautaires

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'UNE SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE

"THUCCA BLE D'OR"

Société anonyme

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Toukaber, Medjez El Bab, Béja

Identifiant unique : 1879706R

Le Président du Conseil d'administration de la Société Communautaire Locale Thucca Blé d'Or a l'honneur de convier l'ensemble des honorables actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société relative à l'exercice comptable 2025, qui se tiendra le vendredi 28 août 2026 à dix heures du matin, au siège de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Medjez El Bab.

ORDRE DU JOUR :

1. Examen et approbation du rapport financier et du rapport moral;

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;

3. Affectation des résultats ;

4. Approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

5. Approbation des nouveaux membres du Conseil d'administration;

6. Quitus aux membres du Conseil d'administration;

7. Approbation de la démission de certains adhérents et acceptation des candidatures de nouveaux adhérents;

8. Délégation de pouvoirs.

2026402892SODB3

Autres sociétés

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE MUTUELLE DE BASE SERVICES AGRICOLES «SAFHA»

SAFHA BOUFICHA

MF : 1730291XAM

Les adhérents de la Société Mutuelle de Base Services Agricoles «SAFHA»

sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 25 août 2026 à 10 h, au siège de la société à SAFHA BOUFICHA, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport littéraire et du rapport financier d'activité du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.

2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025.

3. Renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes.

Cet avis est une convocation individuelle pour tous les adhérents; et ils peuvent consulter les rapports et les procès-verbaux des réunions de conseil d'administration au siège de la société, conformément à la réglementation en vigueur.

2026S01117SODB3

DIVERS

Avis au public

Nantissement d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un contrat de nantissement reçu par Maître Lasaad Bsissa et Maître Monji Naji notaires au Tribunal de première instance de Médenine en date du 13/07/2026 et enregistré à la Recette des Finances de Zarzis le 16/07/2026 sous le reçu n°M083419, Monsieur Wahid Ben Mohamed Triki titulaire de la carte d'identité nationale n°06547025, a nanti au profit de Monsieur Sayah Ben Habib Mazlout, titulaire de la carte d'identité nationale n°09035061, l'intégralité du fonds de commerce sis à la Zone Touristique de Djerba Midoun, consistant en un café de première catégorie, immatriculé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 1512506/C, en garantie d'une créance d'un montant de quarante mille dinars (40.000,000), dont l'échéance est fixée au 10 août 2026. Paru aux journaux Chourouk et Quotidien le 29/07/2026.

2026R02451DIVD2

Avis

Monsieur Habib ben Habib ben slim Kammoun déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 287.15 m² sise sur la route de Gremda klm 7.5 a disparu. Il veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire ketata Moncef sise 15 place 5 décembre Médina Sfax dans un délai de 30 j de ce jour.

2026X01145DIVD2

Perte de titre de propriété

Je Suis, Olfa bent Hassan Soltani, titulaire de la carte nationale d'identité N°07353288 délivrée à Tunis le 8 juillet 2000, déclare par la présente la perte du titre de propriété appartenant à feu Hassan bin Belkacem ben Tayeb Soltani.

Enregistrée au cadastre sous le numéro 76514 Ariana, située au 6, rue 1815, Hay Ettadhamen, Ariana.

Ceci est conforme au certificat de perte N°437 daté du 10 août 2026, délivré par le Centre de la Garde nationale 2 mars Ettadhamen.

2026402898DIVD2

HAYETT ASSURANCES

ACTIF DU BILAN 2025

A C T I F	NOTES	Exercice 2025			Exercice 2024
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		9 677 102	9 117 323	559 779	976 380
AC14 Acomptes versés		779 238		779 238	535 257
	A1	10 456 340	9 117 323	1 339 017	1 511 638
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		1 251 379	1 143 440	107 939	148 734
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		42 044	40 588	1 456	2 199
	A1	1 293 423	1 184 028	109 395	150 933
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		11 726 794	770 524	10 956 269	10 990 500
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations		9 502 225		9 502 225	8 640 859
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations		34 840 000		34 840 000	31 712 400
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		20 937 133	44 500	20 892 633	17 608 485
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		285 962 888		285 962 888	239 163 413
AC334 Autres prêts		10 228 689		10 228 689	9 580 382
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		199 850 000		199 850 000	168 500 000
AC336 Autres		1 000		1 000	1 000
	A2	573 048 728	815 024	572 233 704	486 197 039
AC4 Placements représentants les PT afferantes aux contrats en Unité de Compte		52 035		52 035	47 722
		52 035		52 035	47 722
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		414 929		414 929	351 456
		414 929		414 929	351 456
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		8 006		8 006	4 478
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		19 765 107	145 252	19 619 854	15 907 378
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		82 365		82 365	85 904
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		36 065	19 611	16 454	14 675
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 581 429		6 581 429	4 978 867
AC633 Débiteurs divers		274 290		274 290	168 337
	A3	26 747 262	164 863	26 582 398	21 159 640
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		3 363 525		3 363 525	8 264 007
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		235 430		235 430	250 478
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		16 846 625	31 458	16 815 167	14 660 804
AC733 Autres comptes de régularisation		9 900 346		9 900 346	7 980 140
AC75 Autres		187 060		187 060	76 452
	A4	30 532 985	31 458	30 501 527	31 231 881
TOTAL ACTIF		642 545 701	11 312 697	631 233 004	540 650 308

HAYETT ASSURANCES

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN 2025

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2025	Exercice 2024
		Montant Net	Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		15 000 000	15 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		34 352 745	29 996 338
CP4 Autres capitaux propres		5 793 886	5 888 886
CP5 Résultats reportés		0	0
Total capitaux propres après affectation	P1	55 146 631	50 885 224
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		1 275 335	1 144 023
		1 275 335	1 144 023
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		512 759 286	440 779 964
PA330 Provision pour sinistres (vie)		28 970 486	24 532 554
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		9 539 672	7 690 049
PA350 Provisions pour égalisation		0	0
	P2	551 269 444	473 002 567
PA4 Provisions techniques de contrats en unité de compte		52 032	47 721
	P2	52 032	47 721
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		414 929	351 456
		414 929	351 456
PA6 Autres dettes			
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		973 556	799 600
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		66 773	67 469
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 161 422	1 902 654
PA634 Créditeurs divers		16 385 517	9 432 072
	P3	19 587 268	12 201 795
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		3 487 366	3 017 523
	P4	3 487 366	3 017 523
Total du passif		576 086 373	489 765 084
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		631 233 004	540 650 308

HAYETT ASSURANCES

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE l'ASSURANCE VIE 2025

	2025			2024
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrcessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	134 206 304	-1 125 768	133 080 536	111 337 036
	134 206 304	-1 125 768	133 080 536	111 337 036
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	44 810 708		44 810 708	39 777 891
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	2 561 319		2 561 319	1 780 307
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	527 222		527 222	686 494
	47 899 249	0	47 899 249	42 244 692
TOTAL 1	182 105 553	-1 125 768	180 979 785	153 581 728
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	4 848		4 848	2 599
	4 848	0	4 848	2 599
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-64 530 849	223 146	-64 307 702	-49 396 831
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-6 287 555	63 473	-6 224 082	-4 427 980
	-70 818 404	286 620	-70 531 784	-53 824 811
TOTAL 2	-70 813 555	286 620	-70 526 936	-53 822 212
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-71 721 895		-71 721 895	-64 238 740
CHV22 Autres provisions techniques	-257 426		-257 426	-86 875
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	-4 312		-4 312	-10 006
	-71 983 633	0	-71 983 633	-64 335 621
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	395 092	395 092	410 908
	0	395 092	395 092	410 908
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-15 450 417		-15 450 417	-13 966 094
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	-15 049		-15 049	-66 017
CHV43 Frais d'administration	-3 389 649		-3 389 649	-4 012 324
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		95 580	95 580	70 612
	-18 855 114	95 580	-18 759 534	-17 973 823
TOTAL 3	-90 838 748	490 673	-90 348 075	-81 898 535
CHV5 Autres charges techniques	-850 559		-850 559	0
TOTAL 4	-850 559	0	-850 559	0
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-91 278		-91 278	-378 915
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-89 696		-89 696	-61 188
TOTAL 5	-180 974	0	-180 974	-440 103
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-4 031 839		-4 031 839	-3 778 563
TOTAL 7	-4 031 839	0	-4 031 839	-3 778 563
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	15 389 877	-348 476	15 041 401	13 642 315

HAYETT ASSURANCES

ETAT DE RESULTAT 2025

	2025	2024
RTV Résultat technique de l'assurance vie	15 041 401	13 642 315
	15 041 401	13 642 315
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	4 031 839	3 778 563
	4 031 839	3 778 563
CHNT1 Charges des placements		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-1 359	-675 771
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-6 526	-4 405
	-7 885	-680 177
PRNT2 Autres produits non techniques	142 495	211 697
	142 495	211 697
CHNT3 Autres charges non techniques	-785 742	-603 252
	-785 742	-603 252
Résultat provenant des activités ordinaires	18 422 108	16 349 146
CHNT4 Impôt sur le résultat	-8 160 702	-6 719 682
	-8 160 702	-6 719 682
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	10 261 406	9 629 463
CHNT5 Pertes extraordinaires (Contribution Conjoncturelle)		-610 880
	0	-610 880
Résultat extraordinaire	0	-610 880
Résultat net de l'exercice	10 261 406	9 018 583
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	10 261 406	9 018 583

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 2025

	2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements de primes reçues du réseau	122 688 820	108 020 461
Décaissements de primes sur cessions	-216 185	-136 847
Réglements de sinistre rachat & Cap.Echus siége et agences	-57 002 307	-41 801 295
Commissions versées aux intermédiaires	-7 411 375	-6 026 281
Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	-10 231 886	-9 311 475
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-104 674 900	-90 870 643
Encaissements liés à la cession des placements financiers	58 513 553	79 200 593
Produits financiers reçus	41 323 009	36 484 328
Impôts sur les bénéfices payés	-7 976 706	-7 104 369
Autres mouvements	-3 834 926	-2 893 925
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	31 177 098	65 560 547
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-72 822	-575 222
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-311 650 000	-437 600 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	281 300 000	379 600 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-30 422 822	-58 575 222
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-5 654 758	-5 686 685
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 654 758	-5 686 685
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0	0
Variation de Trésorerie	-4 900 482	1 298 640
Trésorerie de début d'exercice	8 261 646	6 963 006
Trésorerie de fin d'exercice	3 361 164	8 261 646

EXTRAIT DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE « ASSURANCES HAYETT » ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Tunis, le 1 avril 2026

La Générale d'Audit et Conseil

Membre de MGI Worldwide

Chiheb GHANMI

Associé

2026R02423BCFA5

COMAR ASSURANCES

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	2025			2024
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	1 467 997		1 467 997	1 569 026
AC12 Concessions,Brevets,licences,Marques	32 635 399	26 419 361	6 216 038	5 444 077
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	34 118 396	**26 419 361**	**7 699 035**	**7 028 103**
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	24 592 561	21 596 173	2 996 389	2 455 766
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	951 279	900 118	51 161	58 847
	25 543 840	**22 496 291**	**3 047 550**	**2 514 613**
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	**81 129 535**	**26 180 679**	**54 948 856**	**57 398 634**
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	16 962 205	10 642 994	6 319 211	5 500 463
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	64 167 330	15 537 686	48 629 644	51 898 171
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	**387 948 177**	**58 082 050**	**329 866 127**	**309 265 295**
AC321 Parts dans les entreprises liées	120 932 788	57 685 211	63 247 577	64 145 836
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	220 515 390	396 840	220 118 550	211 353 259
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation	46 500 000	-	46 500 000	33 766 200
AC33 Autres placements financiers	**502 302 341**	**6 508 711**	**495 793 629**	**445 994 361**
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	59 822 997	6 218 648	53 604 349	43 555 363
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	294 279 572	250 000	294 029 572	240 858 952
AC334 Autres prêts	7 376 620	40 064	7 336 556	8 076 894
AC335 Dépots auprés des établissements bancaire et financiers	140 820 000		140 820 000	153 500 000
AC336 Autres	3 152		3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprés des entreprises cédantes	**15 065 978**		**15 065 978**	**15 102 214**
	986 446 032	**90 771 441**	**895 674 591**	**827 760 503**
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	11 154 599		11 154 599	11 487 742
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	-		-	-
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	67 047 071		67 047 071	78 589 485
	78 201 671	**-**	**78 201 671**	**90 077 227**
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	**139 183 124**	**61 406 653**	**77 776 471**	**94 917 391**
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	13 479 369		13 479 369	11 653 842
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	105 130 559	58 084 467	47 046 092	56 162 920
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	20 573 196	3 322 186	17 251 010	27 100 629
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	**53 856 991**	**769 813**	**53 087 179**	**64 124 653**
AC63 Autres créances	**4 215 664**	**753 974**	**3 461 691**	**13 464 785**
AC631 Personnel	110 341	98 000	12 341	10 993
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	584 651		584 651	11 223 990
AC633 Débiteurs divers	3 520 673	655 974	2 864 699	2 229 803
	197 255 779	**62 930 439**	**134 325 340**	**172 506 829**
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	**4 096 782**	**-**	**4 096 782**	**10 454 182**
AC72 Charges reportées	**14 348 415**	**-**	**14 348 415**	**12 494 585**
AC73 Comptes de régularisation Actif	**28 789 747**	**-**	**28 789 747**	**22 471 672**
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	18 985 310		18 985 310	13 102 000
AC733 Autres comptes de régularisation	9 804 437		9 804 437	9 369 672
AC75 Autres	**107 449**	**-**	**107 449**	**84 430**
	47 342 393	**-**	**47 342 393**	**45 504 869**
TOTAL DE L'ACTIF	**1 368 908 111**	**202 617 531**	**1 166 290 579**	**1 145 392 144**

COMAR ASSURANCES

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2025

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2025 Montant Net	2024 Montant Net
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	75 000 000	75 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	233 408 419	201 356 876
CP4 Autres capitaux propres	28 763 180	31 664 180
Total Capitaux propres après affectation	**337 171 598**	**308 021 055**
PASSIF		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	4 687 499	4 298 334
	4 687 499	**4 298 334**
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	75 642 783	74 059 612
PA320 Provisions d'assurance vie	525 653	792 648
PA330 Provision pour sinistres (vie)	5 663 965	4 193 129
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	401 176 996	412 462 193
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	17 076 729	15 926 463
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	45 740 303	43 723 305
PA361 Autres povisions techniques (non vie)	14 960 052	15 395 903
	560 786 481	**566 553 252**
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	79 091 822	90 960 701
	79 091 822	**90 960 701**
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	**23 646 120**	**32 249 776**
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	**57 627 678**	**46 882 978**
PA63 Autres dettes	**79 175 170**	**79 098 319**
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	4 274 213	4 085 576
PA632 Personnel	154 436	53 624
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	16 757 745	28 026 534
PA634 Créditeurs divers	57 988 776	46 932 585
	160 448 968	**158 231 072**
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif	**24 097 301**	**17 324 307**
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	553 747	479 157
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	23 543 554	16 845 150
PA73 Autres passifs financiers	**6 910**	**3 423**
	24 104 211	**17 327 730**
Total du Passif	**829 118 981**	**837 371 089**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**1 166 290 579**	**1 145 392 144**

COMAR ASSURANCES

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	273 345 982	- 51 393 301	221 952 680	212 389 096
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 1 583 171	- 333 142	- 1 916 313	- 225 316
	271 762 810	**- 51 726 443**	**220 036 367**	**212 163 780**
PRNV3 Produits de placements alloués, transférésde l'état de résultat	**63 937 022**	-	**63 937 022**	**50 846 154**
PRNV2 Autres produits techniques	**151 741**	-	**151 741**	**121 670**
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	- 150 304 859	10 758 127	- 139 546 733	- 139 472 045
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	10 134 930	- 11 542 414	- 1 407 484	- 11 611 036
	- 140 169 929	**- 784 288**	**- 140 954 217**	**- 151 083 081**
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	**435 851**	-	**435 851**	**2 335 684**
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	**- 1 985 224**	-	**- 1 985 224**	**- 1 742 307**
CHNV4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 51 180 900	- 189 280	- 51 370 180	- 43 809 504
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 853 831		1 853 831	- 166 749
CHNV43 Frais d'administration	- 26 664 137		- 26 664 137	- 24 838 812
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		12 531 312	12 531 312	12 448 887
	- 75 991 206	**12 342 033**	**- 63 649 173**	**- 56 366 177**
CHNV5 Autres charges techniques	**- 5 192 431**	**- 98 229**	**- 5 290 660**	**- 818 169**
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	**- 476 793**	-	**- 476 793**	**- 2 077 182**
RTNV : RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	**112 471 842**	**- 40 266 927**	**72 204 915**	**53 380 372**

ETAT DE RESULTAT DE L'ASSURANCE VIE AU 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	8 911 710	- 31 423	8 880 287	7 901 660
	8 911 710	**- 31 423**	**8 880 287**	**7 901 660**
PRV2 Produits de placements	**2 786 684**	-	**2 786 684**	**1 926 020**
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	- 1 692 183		- 1 692 183	- 1 455 698
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	- 1 470 836		- 1 470 836	702 979
	- 3 163 019	**-**	**- 3 163 019**	**- 752 719**
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	266 996		266 996	286 360
CHV22 Autres provisions techniques (V°Prov.pour égalisation)	- 1 540 205		- 1 540 205	- 2 056 274
	- 1 273 210	**-**	**- 1 273 210**	**- 1 769 914**
CHV3Participation aux bénéfices et ristournes	**-**	**-**	**-**	**- 266**
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	- 999 181		- 999 181	- 726 584
CHV43 Frais d'administration	- 535 022		- 535 022	- 360 763
CHV45 Commissions reçues des réassureurs		4 713	4 713	6 578
	- 1 534 203	**4 713**	**- 1 529 489**	**- 1 080 769**
CHV5 Autres Charges Techniques	**- 96 628**	**- 17 586**	**- 114 214**	**-**
RTV : RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	**5 631 335**	**- 44 296**	**5 587 039**	**6 224 013**

COMAR ASSURANCES

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie	**72 204 915**	**53 380 372**
RTV Résultat technique de l'assurance vie	**5 587 039**	**6 224 013**
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)		
PRNT11 Revenus des placements	94 628 317	81 815 274
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	13 923 590	6 875 672
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	5 548 129	2 625 485
	114 100 036	**91 316 430**
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)		
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	- 5 603 387	- 5 927 281
CHNT12 Correction de valeur sur placements	- 3 656 159	- 5 720 564
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 1 468 486	- 590 145
	- 10 728 032	**- 12 237 990**
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	- 63 937 022	- 50 846 154
CHNT22 Produits des placements transférés vie	- 2 786 684	- 1 926 020
	- 66 723 706	**- 52 772 174**
PRNT2 Autres produits non techniques	**1 039 514**	**1 552 346**
CHNT3 Autres charges non techniques	**- 6 263 744**	**- 3 013 573**
Résultat provenant des activités ordinaires	**109 216 022**	**84 449 424**
CHNT4 Impôt sur le résultat	**- 27 065 480**	**- 19 110 711**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**82 150 543**	**65 338 714**
Résultat extraordinaire	**-**	**- 1 737 337**
Résultat net de l'exercice	**82 150 543**	**63 601 376**
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**82 150 543**	**63 601 376**

COMAR ASSURANCES

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2025

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Encaissements : primes reçues des assurés	318 589 111	308 839 635
Encaissements : primes reçues sur acceptation	1 650	1 672 976
Décaissements : primes sur cessions	- 28 455 869	- 36 458 621
Décaissements : paiements des sinistres	- 137 983 610	- 144 233 185
Décaissements : paiements des sinistres sur acceptation	-	- 2 817 438
Encaissements : sinistres sur cessions	1 611 125	16 853 494
Décaissements : Commissions versées aux intermédiaires	- 32 706 123	- 32 047 432
Encaissements : Commissions reçues sur cessions	6 787 225	10 866 342
Décaissements : Commissions versées sur acceptation	-	- 440 732
Décaissements : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 45 891 153	- 44 955 832
Variation des dépôts auprés des cédantes	-	-
Variation des dépôts éspèces reçues des cessionnaires	- 567 206	2 362 007
Décaissements : Acquisition de placements financiers	- 231 299 895	- 148 451 045
Encaissements : Cession de placements financiers	195 063 736	123 618 282
Encaissements : Produits financiers	77 958 150	75 522 730
Décaissements : Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 30 077 353	- 29 010 286
Décaissements : Impôts payés	- 7 694 831	- 7 726 671
Autres mouvements	- 34 109 005	- 41 151 596
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**51 225 952**	**52 442 628**
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 6 761 300	- 64 249
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	271 708	474 600
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 372 000 000	- 528 650 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	351 766 400	501 150 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**- 26 723 192**	**- 27 089 649**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	
Dividendes et autres distributions	- 30 863 647	- 21 977 207
Encaissements provenant d'emprunts	-	
Remboursements d'emprunts	-	
Variation des ressources spéciales	-	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**- 30 863 647**	**- 21 977 207**
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	**-**	**-**
Variation de Trésorerie	**- 6 360 887**	**3 375 772**
Trésorerie de début d'exercice	**10 450 759**	**7 074 988**
Trésorerie de fin d'exercice	**4 089 872**	**10 450 759**

EXTRAIT DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2025

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Tunis, le 14 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN **Membre de Deloitte Touche Tohmastu Limited**	**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**
Jaouhar BEN ZID	**Emna Rachikou**

2026R02424BCFA5

سيكاف البنك الوطني الفلاحي

شركة استثمارا ذات رأس مال متغير

طبقا للقانون عدد 2001-83 في 24 جويلية 2001

والمتعلق بإصدار مجلة مؤسسات التوظيف الرقاعي الجماعي

صدرت بالرائد الرسمي عدد 117 في 07 ديسمبر 1993

تأشيرة بورصة الأوراق المالية عدد 97/39 بتاريخ 02 ديسمبر 1993

المقر الاجتماعي عند البنك الوطني الفلاحي، نهج س محمدالخامس تونس

طبقا لأحكام الفصل 43 من قانون المالية 2025، ينشر سيكاف البنك الوطني الفلاحي قائمة أسماء الحرفاء التي لم تسجل حساباتهم أي عملية طيلة الخمسة عشر (15) سنة المنقضية.

وفي صورة عدم إجراء أي عملية مالية على الحساب قبل يوم 31 ديسمبر 2026 فإنه سيتم تصفيته لصالح الخزينة العامة للبلاد التونسية طبق الفصل المذكور أعلاه

En application des dispositions de l'Article 43 et suivants de la loi de finance 2025, SICAV BNA publie la liste des clients détenteurs de comptes qui n'ont enregistré aucun mouvement durant 15 années consécutives

Le droit de disposer des fonds sera déchu, si aucune opération ne sera effectuée avant fin décembre 2026, passé ce délai SICAV BNA procédera à liquidation des comptes au profit de la Trésorerie Générale de Tunisie.

RHIMI ZHANI	KHEMIR HAMDA B.HASSINE

2026R02433BCFA5

التوظيف الرقاعي سيكاف

شركة استثمارا ذات رأس مال متغير

طبقا للقانون عدد 2001-83 في 24 جويلية 2001

والمتعلق بإصدار مجلة مؤسسات التوظيف الرقاعي الجماعي

صدرت بالرائد الرسمي عدد 110 في 04 أكتوبر 1996

تأشيرة عدد 276/96 بتاريخ 17 ديسمبر 1996

المقر الاجتماعي عند البنك الوطني الفلاحي، نهج س محمدالخامس تونس

طبقا لأحكام الفصل 43 من قانون المالية 2025، ينشر لتوظيف الرقاعي سيكاف POS قائمة أسماء الحرفاء التي لم تسجل حساباتهم أي عملية طيلة الخمسة عشر (15) سنة المنقضية.

وفي صورة عدم إجراء أي عملية مالية على الحساب قبل يوم 31 ديسمبر 2026 فإنه سيتم تصفيته لصالح الخزينة العامة للبلاد التونسية طبق الفصل المذكور أعلاه

En application des dispositions de l'Article 43 et suivants de la loi de finance 2025, PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV POS publie la liste des clients détenteurs de comptes qui n'ont enregistré aucun mouvement durant 15 années consécutives.

Le droit de disposer des fonds sera déchu, si aucune opération ne sera effectuée avant fin décembre 2026, passé ce délai PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV POS procédera à liquidation des comptes au profit de la Trésorerie Générale de Tunisie.

BEN AMMAR RAAFAT	BEN ABDELHAMID KHALED

2026R02434BCFA5

BNA CAPITAUX
INTERMEDIAIRE EN BOURSE

AGREMENT °26-95 du 29-05-1995
Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad
Les Berges Du Lac 1053 Tunis
Tél. (216) 71 139 500 | Fax. (216) 71 656 299

IU 0496517CAM000

En application des dispositions de l'Article 43 et suivants de la loi de finance 2025, BNA CAPITAUX publie la liste des clients détenteurs de comptes qui n'ont enregistré aucun mouvement durant 15 années consécutives.
Le droit de disposer des avoirs sera déchu, si aucune opération ne sera effectuée avant fin décembre 2026, passé ce délai BNA CAPITAUX procédera à liquidation des comptes au profit de la Trésorerie Générale de Tunisie.

طبقا لأحكام الفصل 43 من قانون المالية 2025، ينشر البنك الوطني الفلاحي رؤوس أموال قائمة أسماء الحرفاء التي لم تسجل حساباتهم أي عملية طيلة الخمسة عشر (15) سنة المنقضية.
وفي صورة عدم إجراء أي عملية مالية على الحساب قبل يوم 31 ديسمبر 2026 فإنه سيتم تصفيته لصالح الخزينة العامة للبلاد التونسية طبق الفصل المذكور أعلاه

ABIDI MOHAMED NACEUR	AISSA MOHAMED ALI	AMDOUNI LEILA
BOUKHRIS SYRINE	BOUSSANDEL ANIS	BRAHEM KAOUTHER
FENDI RAOUF	GEBLAOUI FARES	JOMAA MERIEM
KHALFA JALILA	KHEDHER MEHDI	LAABIDI AYMEN
MECHRI ZIED	MECHRI ZIED	MSALLEMI CHAIMA
TERIOUI RIHAB	BEN JEMAA OTHMENE	CHEIKHROUHOU AHMED
KHALETAIEF OMAR	MANKAI SKANDER	SETTI FIRAS

2026R02435BCFA5

الأمان للاستثمار- وسيط بالبورصة
المقر الاجتماعي: شارع محمد الخامس، عمارة بنك الأمان البرج ج
0447308X المعرف الجبائي :
قائمة الحسابات في الأوراق المالية غير النشطة
عملاً بأحكام الفصلين 43 و44 من قانون المالية لسنة 2025 تنشر شركة الامان للاستثمار وسيط بالبورصة الكائن مقرها بشارع محمد الخامس عمارة بنك الأمان برج ج، القائمة التالية لحرفائها الذين تم تصنيفهم كغير نشطين منذ أكثر من 15 سنة.
ندعو جميع الأشخاص المذكورين في القائمة إلى الحضور إلى مكاتبنا قبل تاريخ 31 /12/ 2026 لإعادة تفعيل حساباتهم.
بعد انتهاء هذه المهلة، سيتم إنهاء حق الرجوع لَدى الأمان للاستثمار، وسيتم تحويل رصيد الحساب المعني تلقائياً إلى الخزينة العامة طبقا للتشريعات الجاري بها العمل.

Conformément aux articles 43 et 44 de la loi Finance 2025, Amen Invest, intermédiaire en bourse sise à Avenue Mohamed V, Immeuble Ame Bank, Tour C, publie ci-dessous la liste de ses clients identifiés comme inactifs depuis plus de 15 ans.
Nous invitons toute personne citée au niveau de la liste à se présenter dans nos locaux avant le 31 décembre 2026 afin de réactiver son compte.
Passé ce délai, le droit de recours auprès Amen Invest sera éteint et le solde du compte concerné sera automatiquement transféré au trésor public conformément aux dispositions légales en vigueur.

SAAD RANDA	ELLOUMI Omar	ADAILY Mohamed
BOUSNINA MOHAMED	REZGUI HASSEN	BEN ABA Med Nejib
MEKKI Ali	ABBES Souad	TOUIL Mongi
BELHASSINE Nouredine	TRIGUI Ahmed	STÉ RÉFÉRENCE IMMOB.
JAMMOUSSI Anis	AYARI Hassen	SAID Slim
LABBIDI Zied	MAATAR Abdelwaheb	KILANI Mohamed
BOUZGUENDA FRERES	BEN Kaddour Saida	BERGAOUI AMEL
SOJIC SUD	SAFRAOUI sami	MEKKI Jalel
NJAH Samia	KAMMOUN Taoufik	BAKLOUTI Houssem
KADDACHI Med Taher	KAMOUN HABIB	LAHBIB Mounira
ZAANOUN IMÈNE	CHAABOUNI Slim	GASTLI KAMEL
MANAI Chedlya	RBIA Med Amine	JABER KHEMAIS
BEN AYED Immededdine	MEKKI Souad	REZGUI Rim
BAHRI Hedia	BACH HAMBA Tarak	EL AGREBI Mohamed
TURKI Bassima	Metoui Nadia	BAHRI Amor
SARRAJ Rafik	JBALI Bakhta	FRIKHA Abdelah
MHIRSI Bassem	AGRO INVEST CIE .	HAMMAMI Lobna
SLIM LEILA	AYARI HASSEN	GUIZANI Ramla
MRAD SONIA	ABIDI Férid	HALWENI Adel

2026R02437BCFA5

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Etablissement Financier, S.A Au Capital de 54.000.000 DT - Identifient Unique 0031440S
Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène

En application de l'article 43 de la loi de finance de 2025, la société Tunisie Leasing et Factoring publie la liste des personnes ayant un compte non mouvementé durant les derniers quinze (15) années.
A défaut de mouvement avant le 15 Février 2027, le solde du compte sera transféré à la Trésorerie Générale de la République Tunisienne et ce conformément à l'article sus-indiqué.

طبقاً لأحكام الفصل 43 من قانون المالية لسنة 2025، تنشر التونسية للإيجار المالي والفكتورينق قائمة بأسماء الحرفاء أصحاب الحسابات التي لم تسجل أي عملية طيلة الخمسة عشر (15) سنة الفارطة.
وفي صورة عدم إجراء أي عملية مالية على الحساب قبل موفي 15 فيفري 2027، فإنه سيتم تحويل المبالغ للخزينة العامة للبلاد التونسية طبقا لأحكام الفصل المذكور أعلاه.

KAMEL BEN JEMAA JAZIRI
OUHICHI BEN TAHER BELGHITH
REBAH BEN AHMED LTIFI
ALI BEN MILOUD AJALA
LAMJAD BEN MEKKI BEN EL HAJ YOUNES
SOCIETE SIFAP
SOCIETE GENERALE BATIMENT DU SAHEL
MEHDI BEN MAHMOUD SEBEI
ABDESSALEM LABIADH LABIADH
GHAZI BEN CHEDLI JABEUR
MAOUIA BEN SBOUI HEDFI
SOCIETE SINDA BATIMENT
AFEF BENT EZZEDDINE YAHYAOUI EPOUSE GARRAOUI
KAMEL BEN SALAH TISSAOUI
SOCIETE CAFE RESTAURANT LE SUSHI
AHMED BEN BELGACEM SBOUI
ZAKARIA BEN BECHIR SAHLI
FETHI BEN AHMED JAKHLOUTI
STE ABATTOIRE EDDAYAA " SAE "
"EBK" SOCIETE EMNA & BAYA & KHADIJA
MOHAMED SGHAIER BEN ALI BALLOUMI
HICHEM BEN SADOK BOUJMIL
AMOR BEN ALI BEN JDIR
ABDELJALIL BEN ABDELLATIF TOUNSI

ALI BEN AMOR LAMINE
IMED BEN BRAHIM GRIRA
ABDERRAZAK BEN MOHAMED HAFSAOUI
LOTFI BEN CHAABEN BEN KRAIEM
SOCIETE MILED PRET A PORTER
MABROUK BEN BELGACEM BLIDAOUI
MOHAMED BEN MOULDI GHARSSALLI
NOURREDINE BEN ALI BEN SAID
SOCIETE ORIGINAL MEUBLES
NIZAR BEN HEDI HAMDOUNI
SOCIETE HOTEL EL ONS
SALEM BEN SAID GHILOUFI
BILEL BEN MOHAMED SNAGRIA
RIDHA BEN SADOK BEDHIAF
AMMAR BEN NASR GUEDIRI
NAOUFAL BEN EL MEHDI TAIEB
HEDI BEN MHAMED BOUKHRIS
ABDERRAZEK BEN MOHAMED HACHICHA
ABDELHAMID BEN TAOUFIK ZMANTAR
MOHAMED WAHID BEN MOHAMED SALAH HARRABI
SOCIETE BIOFORME CENTER
ALI BEN AHMED ZADDEM " ZADDEM CYCLES"
F.M.T. FABRICATION MEUBLES TUBULAIRES

2026R02454BCFA5

Conformément aux articles 43 et 44 de la Loi de Finances 2025, Tunisie Valeurs, sise au Immeuble intégra Centre Urbain Nord, publie ci-dessous la liste de ses clients identifiés comme inactifs depuis plus de 15 ans.
Nous invitons toute personne concernée à se présenter dans nos locaux avant le 31 décembre 2026 afin de réactiver son compte.
Passé ce délai, le droit de recours sera éteint et le solde du compte concerné sera automatiquement transféré au trésor public conformément aux dispositions légales en vigueur.

عملاً بأحكام المادتين 43 و44 من قانون المالية لسنة 2025، تنشر التونسية للاوراق المالية ، الكائنة بعمارة إنتغرا ـ المركز العمراني الشمالي -1082 حي المهرجان ، القائمة التالية لحرفائها الذين تم تحديدهم كغير نشطين منذ أكثر من 15 سنة .ندعو كل شخص معني إلى التقدم إلى مقرّنا قبل تاريخ 31 ديسمبر 2026 من أجل إعادة تفعيل حسابه
وبانقضاء هذا الأجل، يسقط حقّ التراجع، ويتم تحويل رصيد الحساب المعني بصفة آلية إلى الخزينة العامة للدولة، وذلك وفقاً للأحكام القانونية الجاري بها العمل

Ordre	Nom et prénom	Identifiant
1	MAHMOUD LADJIMI	****8560
2	ZOUHEIR DENGUEZLI	****3725
3	LOTFI BACCOUCHE	*******1
4	TAOUFIK MILED	*******1
5	SONIA KHARRAT	****7917
6	FATMA MAALEJ	****8255
7	ELYES RIAHI	****2071
8	NAJETTE BEN MLOUKA	****3355
9	NOUREDDINE BEN DHAOU	****3141
10	GAZA BEN HASSINE	****4295
11	WAFA KHOUFI	****8599
12	JAMEL ABDENNACEUR DERBEL	****9170
13	SENOUID BEN SLIMANE	****5646
14	MECHRI AISSA	****3861
15	MOHAMED JARRAYA	****2737
16	FAYCAL BEN ABDERRAZAK KLIBI	****0475
17	STERI	****1997
18	ABDERAHMEN BARBOUCHE	****0486
19	SANA BEN ACHOUR	****1581
20	MOHAMED BEN HASSINE AMMAR	****0576
21	PALM BEACH GESTION	****1996
22	CHOKRI MILED LABBEN	****2462
23	WASSILA AMMOUS NEE NJEH	****8638
24	SAIDA HARBAOUI	****8092
25	RIM GOUIAA NEE BOUKHRIS	****6753
26	NAWAL BEN AMMAR NEE JARBOUI	****1470
27	SAMEH JALLOULI NEE MASMOUDI	****3176
28	RAMZI DAADOUCHA	****6498
29	NEJIB DAALOUL	****2831
30	ESSIA KECHRID NEE AOUANI	****2994
31	SAMIA AZZABI	****3650
32	MUSTAPHA BEN HABIB HAKIM	****4981
33	SOUHEIL AMARA	****1822
34	AHMED RACHID MTIMET	****0965
35	MOUNA BOUHLEL	****4038
36	CHAOUKI BOUHADI	****1924
37	TAREK JAAFAR	****9696
38	SAMI BEN ABDELAZIZ ZOUARI	****0253
39	MOUNA BEN BOUBAKER	****9855
40	HICHEM BEN MOHAMED IBN HADJ YOUNES	****9775
41	ANIS SAFI	****6293
42	HABIB ZANGAR	****3055
43	ALI BEN SADOK ABID	****5484
44	HASSEN HOSNI SLIM TAABOURI	****2955
45	ANIS HLAILI	****3841
46	AMEL SANAA	****9172
47	ANIS BEN HABIB BEN JEMAA	****2083
48	CHIRAZ GAYES NEE ZARRAMI	****4650
49	CHOKRI BEN MOHAMED TRABELSI	****3614
50	MOHAMED HEDI LAMAYRI	****4612
51	MOURAD KATROU	****6704
52	MEKKI MAHER ZOUARI	****9587
53	CHOKRI BEN TAHAR BEN RACHED	****9334
54	AHMED BEN MONCEF FOURATI	****4443
55	KHALIL TLILI	****3219
56	RAMI BEN TAHER BEN SAID	****8536
57	MOHAMED BEN CHEDLY HAMMAMI	****5039
58	MOHAMED MAHER BEN HABIB BOUBAKER	****3814
59	MOHAMED FADHEL BEN MOHAMED KHALFALLAH	****0534
60	AMINE MOALLA	****5698
61	BOUHAOUALA IMMOBILIER DE PRESTIGE	****2006
62	WISSEM JEBABLI	****7408
63	HOUSSEM BEN MONCEF SAKKA	****4175
64	IMED DEBBABI	****9595
65	MOUNA JEGHAM	****6658

Ordre	Nom et prénom	Identifiant
66	IMEN BENT ABDALLAH BEN ROMDHANE	****6965
67	MONIA ALOUINI	****3273
68	ABDELHAK MSAKNI	****7625
69	ELYESS BARBIROU	****2871
70	MOHAMED EZZEDDINE RAFRAFI	****4656
71	HSAN EL BANNA	****2608
72	KHALIL BEN MOHAMED	****3089
73	MAJIDA BEN AYED	****3904
74	INES HERGLI	****7952
75	AHLEM MERKHI	****8635
76	MOUNA ZEGDANE	****3041
77	FADHILA BOUSRIH EP ZAICHI	****2245
78	ACHRAF BEN MONGI NAIFER	****4958
79	WALID GROUZ	****5616
80	ZIED HICHRI	****8722
81	MOEZ BENZAYED	****7196
82	MONGI BEN RACHID RAZOUANE	****5448
83	ANIS MECHMECH	****2230
84	MOURAD BEN KHELIFA	****1777
85	MOKHLES BEN MOHAMED LTIFI	****5361
86	YASSINE BEN MOHAMED MOALLA	****9991
87	KAIS BABAY	****3563
88	HAFEDH BEN SALEH AZLOUK	****4923
89	MED HEDI SIALA	*******1
90	RYM MKAOUAR EP KOUBAA	****4789
91	MOHAMED BEN HABIB KOUBAA	****9700
92	NIZAR NALOUTI	****4863
93	ABDELKADER SELMANE	****4924
94	NOUR EL BEHIA MANAI	****5632
95	HAZEM MANAI	****4784
96	MOHAMED ILYES REKIK	****7193
97	HOUCINE DEBBECH	****5036
98	KHADOUJA BEN GHORBEL	****2640
99	KAOUTHER TEMIMI	****9226
100	HELA SOUROUR TEMIMI	****3840
101	MOHAMED OMAR BOUKHRIS	*******1
102	MOHAMED YASSINE BOUKHRIS	*******1
103	NAJIB BEN BOUZID	****8684
104	MOUNIR BEN NASSER TOUMI	****6062
105	HELLA CHELLI	****3984
106	MOUHEBEDDINE KHANCHOUCH	****5875
107	AHMED BEN MOHAMED NAJIB MAAZOUN	****1618
108	TURKIA SELMANE NEE FEKIH	****1198
109	RACHIDA BEN SALEM	****3111
110	WAJIH BOUKADHABA	****3172
111	ELYES RAIS	****9866
112	NESRINE BCHINI	****4867
113	SOFIA CORRAO	****3887
114	STE ETUDE ET DE REALISATION TOURISTIQUE DU SUD	****1997
115	MUSTAPHA HENCHIRI	****4993

2026402902BCFA5